

LE CONFÉDÉRÉ

PRIX D'ABONNEMENT

SUISSE : Un an Fr. 14.—
Avec „Bulletin officiel” Fr. 21.50
ETRANGER : Un an Fr. 22.—
Avec „Bulletin officiel” Fr. 29.—
(Expédition une fois par semaine ensemble)
COMPTES DE CHÈQUES POSTAUX n° 58
Joindre 20 ct. en timbres-poste
toute demande de changement d'adresse

ORGANE DU PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN
PARAISANT À MARTIGNY, LES LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI

Publicitas Sion, tél. 212 36

Rédaction :
Martigny, téléphone 610 31

Publicitas Martigny, tél. 61031

ANNONCES - RÉCLAMES

le mm.-ligne ou son espace
10 ct.
13 ct.
13 ct.

le mm.-ligne 2 colonnes/81 mm.
22 ct.
30 ct.
30 ct.

CANTON SUISSE ETRANGER
AVIS MORTUAIRES (2 colonnes) 20 ct.
COMPTES DE CHÈQUES POSTAUX n° 485

RÉGIE DES ANNONCES PUBLICITAS S. A., SION ET MARTIGNY, AVENUE DE LA GARE ET SUCCURSALES DANS TOUTES LES PRINCIPALES VILLES SUISSES

L'année 1953 marquera une étape importante dans la vie du „Confédéré”

Les hommes passent, les idées demeurent...

Le « Confédéré » en est à sa 92e année de parution. De nombreux rédacteurs et collaborateurs, des centaines de correspondants réguliers ou occasionnels se sont succédé à ce journal depuis tantôt cent ans.

Tous, au gré des heures claires ou difficiles, ont poursuivi inlassablement, sans défaillance, le but que s'est donné à sa fondation l'organe du parti radical valaisan :

Défense et propagande des idées démocratiques, lutte pour le respect des droits et des libertés de l'homme, maintien et amélioration constante de nos institutions politiques, économiques et sociales instaurées par le radicalisme.

Quelles qu'aient pu être les difficultés d'ordre technique ou financier, les campagnes de dénigrement, les manœuvres de toutes sortes dirigées contre le « Confédéré », celui-ci s'est maintenu debout, solide, intact, prêt à intervenir partout où la démocratie le droit ou la justice étaient en danger.

Il n'y a pas si longtemps — et cette lamentable mentalité existe encore, hélas, dans quelques régions de notre beau Valais, le « Confédéré » était cloué au pilori, condamné comme une publication subversive à éviter comme la peste.

Avec l'évolution des idées, la disparition progressive des sottises préventions, cet état d'esprit s'est heureusement modifié.

On peut même compter aujourd'hui, au nombre des amis de ce journal, de nombreux adversaires politiques chez qui la raison l'emporte sur le préjugé.

Si donc les principes, les lignes directrices de l'organe radical valaisan n'ont jamais varié et ne varieront jamais, la forme, la façon de présenter les articles ou les diverses rubriques, a suivi, aussi fidèlement que possible, l'évolution de la technique.

Ceux qui, de tout temps, ont assumé la lourde tâche d'administrer le « Confédéré » n'ont reculé devant aucun effort pour que l'organe du parti soit adapté aux exigences modernes du journalisme.

Le « Confédéré » a changé plusieurs fois de forme, de mode de parution, ou d'impression, pour répondre aussi bien aux désirs des lecteurs qu'aux impératifs de la technique. Ce qui demeure, c'est sa mission d'organe de parti, sa volonté de servir le pays en servant la cause toujours plus juste et indispensable du radicalisme.

Les difficultés actuelles

Sans entrer dans des détails qui n'intéresseraient que les gens du métier, il convient d'exposer en quelques mots les inconvénients que présente le système actuel du tirage du journal. La « presse à plat » de l'imprimerie ne permet le tirage que de deux feuilles à la fois. Ainsi, pour un numéro de douze pages, six tirages successifs sont nécessaires. On voit le temps

que prennent ces opérations ! La matière doit, d'autre part, être donnée à la composition bien avant le premier tirage, c'est-à-dire, pour un numéro paraissant vendredi après-midi, le mercredi déjà ! Ceci ne s'accorde guère avec le souci constant de toute rédaction de serrer l'actualité de près, de donner des nouvelles fraîches et de pouvoir satisfaire aux demandes d'insertion urgentes d'annonces ou de correspondances.

sion ne permet pas au « Confédéré » d'être ce qu'il voudrait être, malgré l'extrême bonne volonté du nombreux personnel qui voue toute son attention à la parution du journal, malgré la bienveillance de tous ceux qui y collaborent de près ou de loin, depuis le correspondant occasionnel jusqu'au brave facteur postal qui le dépose, trois fois par semaine, dans les boîtes aux lettres.

verra la réalisation des longs travaux entrepris dans ce sens.

Réalisation qui a exigé de lourdes responsabilités de la part de M. Montfort, imprimeur, aussi bien que de celle du comité du journal.

Un accord complet est intervenu, qui permettra au « Confédéré » de marquer, dès l'an prochain, une étape très importante dans sa vie.

Les nouveaux locaux de l'imprimerie, que montre le cliché illustrant cette page, abriteront désormais une presse semi-rotative au lieu de celle « à plat » en usage jusqu'ici. Cette machine neuve, actuellement en montage, permettra le tirage de huit feuilles à la fois au lieu de deux ; les « suppléments » disparaîtront pour se transformer en pages ordinaires du numéro ; tout le texte concernant une même rubrique pourra être groupé, et, enfin, le format du « Confédéré » sera modifié, de même que sa présentation typographique.

Puis, fait très important, une deuxième linotype prendra place dans les ateliers très prochainement. Ce qui comblera les vœux de la Rédaction, celle-ci pouvant désormais serrer l'actualité de beaucoup plus près grâce à la diminution du temps nécessaire à la composition.

Le « Confédéré » pourra toujours compter, d'autre part, sur les grands services que lui rend la « Ludlow » (fondeuse de caractères) pour une présentation typographique soignée.

A ces importantes améliorations d'ordre technique correspondront automatiquement des innovations rédactionnelles impatiemment attendues. C'est ainsi que la rubrique sportive pourra avoir la place qu'il est impossible de lui accorder actuellement. Chaque lundi, les lecteurs sportifs trouveront dans le « Confédéré » une page donnant tous les résultats et les commentaires de la journée du dimanche et seront tenus régulièrement au courant de l'activité valaisanne dans toutes les disciplines du sport.

Dans le domaine politique, économique ou social, le « Confédéré » apportera des articles du « cru », signés par ses fidèles collaborateurs et par de nouveaux dont le précieux concours est d'ores et déjà assuré.

On pourra lire, d'ailleurs, dans ce présent numéro, diverses chroniques que nos collaborateurs habituels ont bien voulu rédiger pour la circonstance. Nous profitons de cette occasion pour les remercier, au nom de tous les abonnés et lecteurs, de leur fidélité au journal et de la collaboration accrue qu'ils lui ont promise dès 1953.

A eux s'ajouteront des nouveaux, des jeunes qui exposeront avec dynamisme les vues de leur génération sur les problèmes de l'heure.

Mais n'en disons pas plus pour aujourd'hui : 1953 est bientôt là !

Dès que les nouvelles installations de l'imprimerie seront terminées, les lecteurs verront arriver un « Confédéré » tout neuf, entièrement transformé. Ils apprécieront d'eux-mêmes l'effort qui a été consenti pour atteindre ce but.

En guise d'encouragement, le « Confédéré » ne leur demandera que de renouveler la confiance qu'ils ont toujours placée en lui et de consentir, eux aussi, l'effort nécessaire pour que l'organe radical trouve toujours plus d'abonnés et d'amis.

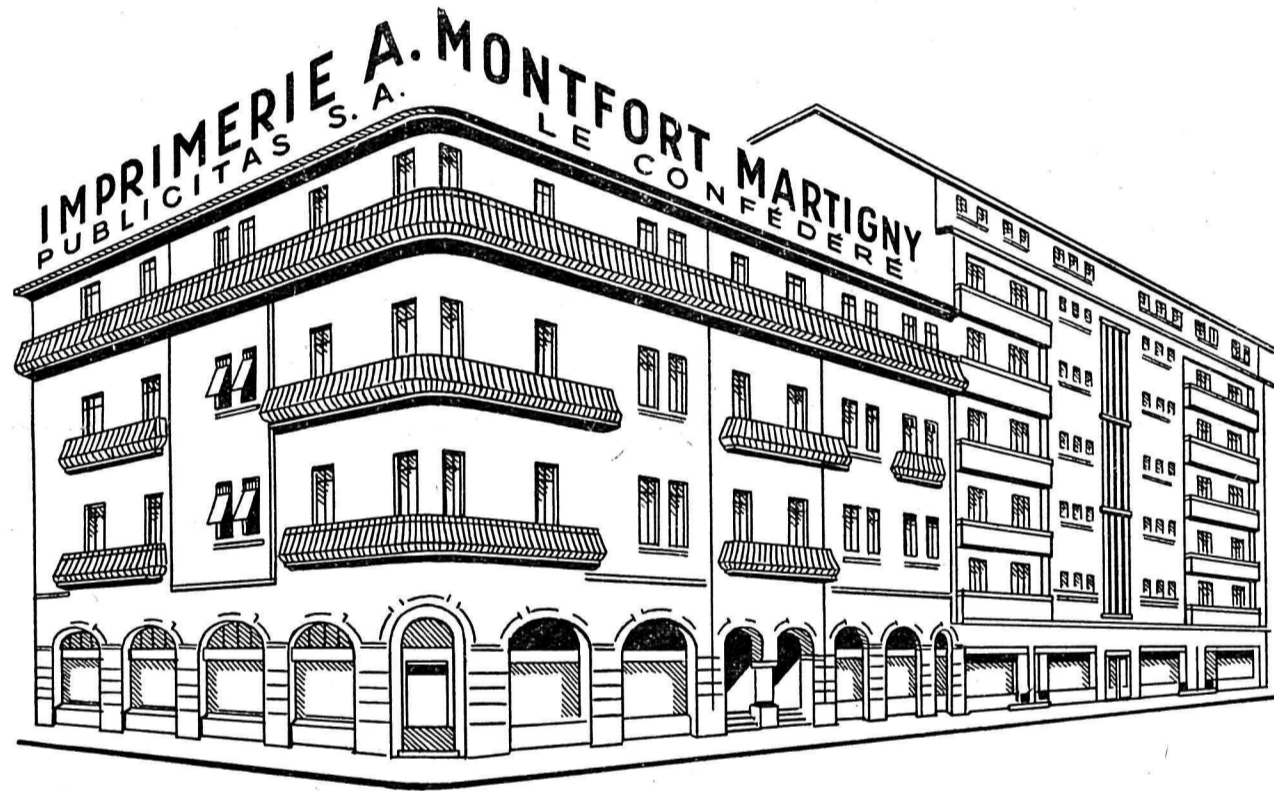
Et puisque ce numéro paraîtra à l'heure où, dans toutes les familles de chez nous, on dresse l'arbre de Noël sous les regards émerveillés des enfants, nous souhaitons d'heureuses fêtes à tous nos lecteurs et formons nos meilleurs vœux pour que chacun des jours encore intacts du calendrier 1953 puisse être marqué de sa note de bonheur et de paix.

g. r.

La pensée du jour...

Ce que peut la vertu d'un homme ne doit pas se mesurer par ses efforts mais par son ordinaire.

(Pascal)



Avec une presse à plat, impossible de grouper les articles ou informations sous une rubrique déterminée ; impossible d'éviter le pliage à part des suppléments, qui ont l'air d'être les « feuilles pauvres » du journal ; impossible de renvoyer un texte déjà imprimé la veille ou l'avant-veille pour le remplacer par un autre parvenu plus tard, dont l'importance est pourtant supérieure. En bref, disons que le mode actuel d'impres-

Ce qu'apportera 1953

Depuis longtemps déjà, le comité du « Confédéré » s'est soucie de trouver une solution à ces problèmes posés par la technique actuelle d'impression. Nous avons la grande satisfaction de pouvoir annoncer, en cette fin d'année, que 1953

BANQUE POPULAIRE DE MARTIGNY

Toutes opérations de banque

Notre établissement est contrôlé par les services fiduciaires de
L'UNION SUISSE DES BANQUES RÉGIONALES

UNION SUISSE fondée en 1887, GENÈVE

René ROULET et André ZURBRIGGEN, agents

Bureau : Rue du Petit Chasseur, SION
Tél. 213 71

Assurances incendie, glaces, vol, eaux, accidents, responsabilité civile, transports, voyages, vie.

Assurances des chevaux, mulets, par la Mutuelle Chevaline Suisse, Lausanne.

Agents actifs recherchés partout

Joyeux Noël...

...et bonnes fêtes de fin d'année à nos fidèles abonnés et lecteurs



Nouvelles du Valais

St-Léonard. — † Mme veuve Adèle Solioz

A l'hôpital cantonal de Lausanne est décédée Mme veuve Adèle Solioz, née Schwéry, âgée de 70 ans.

Cette brave maman, souffrante depuis quelque temps déjà, a subi une opération des suites de laquelle elle succomba, laissant dans le plus noir chagrin six enfants dont notre ami André Solioz, président de la Jeunesse radicale.

Unanimement estimée et entourée de la profonde affection de tous les membres de sa belle famille, la défunte laissera le lumineux souvenir d'une mère de famille exemplaire, travailleuse, douée des plus hautes qualités de cœur et d'esprit.

Nous prions sa famille en peine de croire à nos sentiments de très vive sympathie.

Fully. — Avec nos jeunes

Les membres et sympathisants de la jeunesse radicale sont convoqués en assemblée annuelle le mardi 23 décembre 1952, à 20 heures, à la grande salle du Cercle démocratique.

L'ordre du jour sera communiqué à l'ouverture de la séance. Le Comité.

Grimisuat. — Echos des élections

(Corr.) Les journaux ont relaté les résultats des élections communales. Ce qu'il convient de relever, c'est que, contrairement à ce qui a été annoncé, il n'existe pas de conservateurs à Grimisuat. En effet, on se trouvait en présence de trois listes : indépendante, radicale et socialiste...

Pourquoi cette étiquette d'« indépendants » s'est-elle transformée, pour la publication des résultats, en celle de « parti conservateur » ? Cette appellation ne serait-elle plus très bien portée dans la commune, ou bien le président Savioz aurait-il décidé de se détacher du grand parti conservateur ? De toute façon, il n'est pas franc de demander aux électeurs de voter une liste « indépendante » puis de proclamer après coup qu'ils ont voté conservateur.

Un radical.

Montana. — L'arbre de Noël de « Sainte-Bernardette »

Conformément à une tradition, le « Lions-Club » du Valais a organisé, cette année, l'arbre de Noël de l'Institut de « Sainte-Bernardette » à Montana, le samedi 20 décembre. Des films comiques, des dessins animés ont fait la joie de tous ces petits enfants atteints par la maladie. En outre, une distribution copieuse de cadeaux et le versement d'une somme d'argent à l'Institut ont rendu heureux tant les enfants que les bonnes sœurs dévouées qui dirigent cette maison de bienfaisance où de petits déshérités recouvrent la santé.

M. le docteur Alex Théler, président du Lions-Club, a adressé aux jeunes malades quelques paroles parties du cœur et a exprimé la joie qu'éprouvaient les membres du club à donner un peu de bonheur à l'occasion de Noël. Le Rév. aumônier de l'établissement a dit à son tour tous les sentiments de reconnaissance envers l'initiative du Lions-Club qui devrait être suivie un peu partout pour que le message de Noël devienne une réalité vivante.

UN ÉLECTEUR SUR CINQ S'EST RENDU AUX URNES

La triple votation cantonale de dimanche a laissé indifférent le corps électoral valaisan. La participation n'a été, en effet, que d'environ 22 %. La réduction du nombre des députés a été acceptée par 7.251 oui contre 2.643 non.

La loi d'application de la loi fédérale concernant le maintien de la propriété foncière rurale a été acceptée par 6.086 oui contre 2.942 non. Enfin, un emprunt de 2.200.000 francs pour divers travaux aux collèges de Brigue et de Sion et à l'Institut des sourds-muets de Bouveret a été sanctionné par 6.458 oui contre 2.643 non.

Salvan. — Election complémentaire

Par suite de la démission de M. M. Revaz, ancien président, l'élection complémentaire d'un septième conseiller a été fixée au dimanche 28 décembre prochain. Les noms de plusieurs candidats sont prononcés, et il y en aurait, paraît-il, assez pour nommer une deuxième municipalité. Si pour l'instant le choix ne s'est arrêté sur aucun, il en est deux au moins qui paraissent avoir de sérieuses chances. Il s'agit de MM. A. D. et L. D. Tous deux se sont distingués par un travail sérieux durant la période électorale. Il serait juste que leurs qualités et leur bel esprit civique dont ils ont fait preuve le jour des élections reçoivent leur juste récompense.

SION

La ville de Sion a signé les conventions pour la Lienne

Après avoir entendu un exposé détaillé de M. le directeur Ducrey, le Conseil municipal de Sion a décidé, en séance du 12 décembre, de signer les documents suivants :

- Convention réglant le transfert des concessions et des usines I et II de la commune de Sion à l'Electricité de la Lienne S.A. ;
- Contrat réglant la livraison de l'énergie de remplacement ;
- Convention d'exploitation des nouvelles usines par les Services industriels de Sion.

La ratification de ces contrats par le Conseil général est réservée ; celui-ci aura ainsi, dès son entrée en fonction, une affaire extrêmement importante à traiter.

La participation de la ville de Sion au capital-actions de la nouvelle société « Electricité de la Lienne S.A. » est de 20 %.

Une récompense bien méritée

M. Louis Bohler, qui fonctionna durant près de vingt ans comme maître de gymnastique des écoles, a été reçu par le Conseil communal. M. le président Maret lui a présenté les plus sincères remerciements de la municipalité pour sa belle et féconde activité et lui a remis le cadeau traditionnel. Il a relevé avec satisfaction qu M. Bohler restait, en sa qualité de capitaine du corps des sapeurs-pompiers, un des plus précieux collaborateurs de la ville de Sion.

M. Bohler répondit en termes émus et assura le Conseil de son entier dévouement.

On modernise

Le Conseil communal a décidé en principe l'acquisition d'un véhicule à moteur de premier secours pour le service du feu. La Commission fera en temps utile des propositions concrètes touchant cet achat.

Bientôt la carte civique

Vu les inconvénients que présente le système actuel de contrôle des votants (et les irrégularités qui se sont produites notamment aux dernières élections), le greffe communal a été chargé de prévoir le plus tôt possible l'introduction de la carte civique, en étudiant les différents systèmes en vigueur dans les autres villes.

Saxon. — Consortage du Saut

Dans son assemblée de samedi dernier, l'assemblée du Consortage du Saut, après avoir approuvé les comptes et donné décharge aux organes responsables, a nommé son nouveau comité qui s'est constitué comme suit : président, M. Maurice Savioz ; secrétaire, M. Lévy Goye ; caissier, M. Prosper Bruchez ; membres adjoints : MM. Edelbert Tornay et Gratien Don-dainnaz.

Loto de la Concordia

Ce loto, qui vous fournira les marchandises les plus succulentes pour votre réveillon, aura lieu le jour de Noël, dès 15 heures, au café-bar du Casino. Tragiquement éprouvée par l'incendie du Casino dont elle était propriétaire, la fanfare radicale compte sur le geste de solidarité de tous ses nombreux amis.

Rajeunir en vieillissant

Si vous aviez le loisir de parcourir la collection du Confédéré vous observeriez qu'il a constamment évolué au cours des années, dans sa présentation.

Plus le temps passe et plus il rajeunit.

Je me souviens de l'époque où Maurice Gabbud se faisait un point d'honneur, en serrant les textes, d'accumuler la matière.

Quand il parvenait à gagner deux ou trois lignes d'un numéro à l'autre, il en était enchanté, comme d'une performance, et je crois bien qu'il mettait un point d'honneur à relever ses propres défis.

Il gagnait de la place en amenuisant les titres, en supprimant les interlignes, en choisissant de petits caractères, et si l'exemplaire ainsi conçu manquait d'aération, en revanche il se distinguait par la densité de sa substance.

Cette conception du journalisme aujourd'hui nous fait sourire.

Elle ne répondait pas moins, en ce temps proche encore, au goût du public, et Maurice Gabbud avait certainement raison d'en tenir compte.

Les grands journaux eux-mêmes se présentaient sous un aspect lourd, massif, grave avec leurs longs articles en pleine page.

J'ai eu la curiosité de rechercher d'anciens numéros de quotidiens romands pour les comparer à ceux qui sortent actuellement de presse et j'ai constaté que dans ce domaine on assiste à la même évolution que dans tous ceux où le progrès s'affirme.

Il y a autant de différence entre un journal du début du siècle et un journal actuel qu'entre un tacot primitif et la voiture grand sport.

Malgré l'attardissement que le premier vous inspire encore, il ne vous viendrait pas à l'esprit de le préférer à l'autre.

Il faut marcher avec son temps à plus de cent kilomètres à l'heure.

Si l'on peut suivre les étapes du Confédéré dans cette course au rajeunissement, il est malaisé d'en préciser les moments.

Chaque nouveau rédacteur a amélioré graduellement la présentation du journal sans pour autant en changer d'un seul coup la physiologie.

Les abonnés se sont accoutumés à une évolution qui n'avait rien de révolutionnaire et qui, par conséquent, ne les heurtait pas dans leurs habitudes.

Le rythme, à présent, va s'accélérer.

Jusqu'à présent, le journal exigeait deux jours de préparation.

Deux pages étaient comprises le jour même

Lettre de Genève

Peintres valaisans d'aujourd'hui

C'est sous ce titre, qui induit en erreur beaucoup de visiteurs, que la Société des Arts de Genève vient d'ouvrir une petite exposition groupant des œuvres des peintres A. Chavaz, Mme Darbellay, Fernand Dubuis, Jos. Gautschi, Gherrri-Moro, Ch. Menge, A. Nyffeler, Mille de Quay, Bonvin, Luyet et Christiane Zufferey.

Le vernissage eut lieu samedi à 15 h. 45 devant une salle où le public fut très étonné de ne pas revoir les œuvres de Cini, de C.-C. Olsommer, Fred Fay, Edmond Bille, de Palézieux, etc...

M. Zermatten fit une brève introduction. D'une voix timide, il tenta d'expliquer le caractère de cette exposition, d'ailleurs fort intéressante, spécifiant vaguement les raisons de l'absence des autres peintres.

Citons parmi les personnalités invitées et présentes : M. le conseiller national Camille Crittin, M. Cyrille Pitteloud, conseiller d'Etat ; M. Fred Fay, directeur de l'Ecole cantonale des Beaux-Arts du Valais. M. Albert Wolff, conservateur des musées valaisans, n'a pas été invité, et c'est une gaffe de taille et un manque de courtoisie. M. le Dr Mittey, président de la classe des Beaux-Arts, ouvrit la séance de vernissage en présence de quelques peintres du Valais.

Nous reparlerons de cette exposition plus longuement dans un de nos prochains numéros, d'après le sténogramme de notre collaborateur Paul Davignac de Genève.

N.B. — Le « Nouvelliste » de ce matin publie que M. le conseiller national Crittin a refusé de parler au micro au cours de cette manifestation. Or, nous avons eu le plaisir d'entendre hier au soir, à la radio, M. Crittin faire l'éloge des œuvres exposées et souhaiter que l'art musical se développe parallèlement avec l'art pictural. D'après la propre relation du « Nouvelliste », on constatera que M. Pitteloud, bien que présent à la manifestation, n'a pas parlé au micro. C'est vraisemblablement à lui qu'a voulu faire allusion le correspondant du « Nouvelliste ».

Mais le « Confédéré » n'aura pas le mauvais goût de demander à M. Pitteloud la raison pour laquelle il a refusé l'invite que le speaker lui a certainement adressée. (Réd.)

M. Pinay démissionne

Sans attendre les votes de confiance, M. Pinay, président du Gouvernement français, a donné sa démission. Cette décision a été prise à la suite de l'attitude des députés M.R.P. (conservateurs) qui ont annoncé qu'ils s'abstiendraient lors du premier vote de confiance.

du tirage et deux autres la veille : la première et la dernière.

La place dont on disposait pour la dernière actualité restait donc limitée et il suffisait d'un ordre d'annonces pour la réduire encore.

En somme on était toujours en retard de vingt-quatre heures sur la marche du temps !

Un rien en regard de l'éternité, mais un sérieux handicap dans ce monde où l'on se doit, lorsqu'on veut les relater, de serrer les événements de près.

Eh bien, dès l'an prochain, grâce aux nouvelles installations de l'imprimerie Montfort, il suffira d'un matin pour tirer le Confédéré, et cette fois le progrès est tel qu'il fera date.

Pendant des mois l'on s'est préparé consciencieusement à mener à chef un projet qui semblait difficile à réaliser mais qui devait, tôt ou tard, s'inscrire dans la nécessité des choses.

C'est un beau, un magnifique cadeau que le journal s'appête à faire à ses lecteurs, et il ne leur demande, en retour, que de lui garder leur confiance et leur fidélité.

Sans leur appui constant, il n'aurait pas osé, d'ailleurs, caresser un espoir qui lui sembla longtemps inaccessible.

Longtemps maintenant, de soutenir les efforts du personnel de l'imprimerie et de la rédaction pour qu'à cette réalisation technique à grand éclat corresponde un rayonnement toujours plus grand du journal par la diversité des chroniques et la sûreté des informations.

Le Confédéré va disposer d'une arme efficace et désormais il pourra s'en servir pour la cause qu'il défend avec un nouveau courage.

Il préfère aux promesses verbales les actes.

Le progrès technique en appellera d'autres. Rien ne servirait, en effet, de forger un bel instrument de travail pour se confiner ensuite dans la routine.

Nous avons donc la ferme intention, rédacteur et collaborateurs du journal, de faire du Confédéré un organe toujours plus vivant, plus intéressant, plus dynamique.

Nous aurions voulu que ce nouvel élan coïncidât exactement avec l'éclosion de la nouvelle année, mais l'installation d'une machine exige un peu plus de temps et c'est dans le courant du mois de janvier qu'elle entrera en action.

Patience donc quelques jours encore...

Le Confédéré, qui a conquis au cours de sa longue existence l'amitié de lecteurs toujours plus nombreux, leur réserve une bonne surprise.

Elle tient dans ce mot qui est sa raison d'être : Rajeunir en vieillissant.

A. M.

La CAVI a réélu Schenk président !

La Coopérative d'achat des vins indigènes (C.A.V.I.) a tenu son assemblée générale à Berne. Elle a renouvelé le mandat de président à M. Arnold Schenk, récemment condamné à la prison et à l'amende, par 19 voix sur 34 sans opposition.

Ce geste, qui a plongé dans la stupeur le monde vigneron, est considéré comme une véritable provocation.

Vive et saine réaction du Conseil fédéral

Informé de la réélection de Schenk, le chef du Département de l'Economie publique en saisit le Conseil fédéral, qui l'autorisa à prendre les dispositions nécessaires pour mettre fin aux rapports de l'autorité fédérale avec la C.A.V.I. aussi longtemps que sera maintenue la réélection de Schenk.

Chamoson. — Ski-Club Ardéva

L'assemblée générale du Ski-Club Ardéva aura lieu mercredi 24 décembre 1952, à 20 h., à la salle du Café de la Coopérative. Ordre du jour statutaire. Le Comité.

Banque Tissières Fils & Co

MARTIGNY

AGENCES à FULLY, SAILLON, LEYTRON, CHAMOSON, ORSIERES, BAGNES, DORENAZ.

DÉPÔTS

nominatifs ou au porteur en Caisse d'Épargne, avec privilège légal
comptes courants à vue, à terme
bons de dépôts à 3 et 5 ans

PRÊTS

crances hypothécaires prêts sur billets
comptes courants
Escompte d'effets - Change

AUX MEILLEURES CONDITIONS

MARTIGNY

Pour les fêtes...

Comme par le passé, la Confiserie Pierroz vous a préparé toute la gamme de ses délicieux desserts ainsi que pâtés froids, vol-au-vent garnis. N'oubliez pas sa spécialité : le pâté de lièvre.

Passer vos commandes assez tôt, s. v. p. !

Fernandel dans Le Petit Monde de Don Camillo

Tous les records battus au Corso-Martigny. Aussi, six prolongations. Ce soir mardi, demain mercredi à 14 h. 30 et 17 h. (le soir, relâche, cinéma interdit) ; jeudi (Noël) à 14 h. 30, 17 h. et 20 h. 30. Location : 6 16 22. On a dit que Fernandel avait gagné son paradis en jouant « Le Petit Monde de Don Camillo ». Il faut voir ce film qui n'est pas comme les autres et qui est vraiment « le film de l'année ».

Public des environs, profitez des deux matinées de mercredi (veille de Noël).

Loto de l'Harmonie

Le dernier loto de l'année aura lieu samedi 27 et dimanche 28 décembre.

Après une exposition

Dimanche, a eu lieu l'exposition des travaux de couture au Collège. On a pu, à loisir, admirer tout ce qui peut se faire en utilisant les effets usagés, vêtements d'enfants, etc., et aussi ce qui est utile à nos ménagères de posséder : l'art du raccommodage. On ne saurait assez encourager les dames et les jeunes filles de participer à ces cours où l'occasion leur est donnée de s'initier gratuitement aux travaux de couture, précieuse économie du ménage.

LES SPECTACLES

Sensationnel !... au Corso, Martigny

A l'occasion des fêtes de fin d'année, le Corso présente deux programmes sensationnels.

Dès vendredi 26, « Le Ciel Rouge de Montana ». Du cinéma nouveau ! les plus spectaculaires incendies de forêts jamais filmés. Un film qui embrase l'écran ! avec la vedette du jour : Richard Widmark. Première vision.

Pour Nouvel An : Jean Marais et Françoise Christophe dans « Nez-de-Cuir, gentilhomme d'amour », d'après le roman de Jean de la Varende. Au même programme : Le merveilleux voyage royal de la Princesse Elisabeth au Canada. En technicolor. Un divertissement d'un intérêt exceptionnel. Toute la diversité du Canada reproduite avec une telle richesse d'images que chaque spectateur sera enthousiasmé.

Pour les enfants : « Abott et Costello à la Légion étrangère ».

Cinéma Etoile, Martigny

« Les lumières de la ville ». Ce soir à 20 h. 30 ; mercredi 24, à 14 h. 30 ; jeudi 25 (Noël) et dimanche 28, à 17 heures : enfants admis.

Dernières séances avec le plus grand comique de tous les temps. Les petits découvriront « Charlot ». Les grands retrouveront « Charlie Chaplin ».

Jeudi 25 (Noël), à 14 h. 30 et 20 h. 30 : deux seules séances : « Le mendiant de minuit ». Un magnifique film pour Noël. Un film qui émeut, empoigne... avec deux grands acteurs : la belle Zully Moreno et Arturo de Cordova, la célèbre vedette internationale. Deux seules séances... Un film à ne pas manquer !

Cinéma Rex, Saxon

Jeudi 25 à 14 h. 30 : « Les lumières de la ville », dernière séance (enfants admis).

Dès jeudi (Noël) à 20 h. 30 : « Nous irons à Monte-Carlo ». La revoilà... la joyeuse équipe de « Nous irons à Paris » : Ray Ventura et ses collégiens dans le grand film de Jean Boyer.

Le plus joli cadeau de Noël

Le Ciné-Michel met à disposition des parents le plus joli cadeau de Noël qu'ils puissent offrir à leurs enfants : un billet pour voir « Bambi ». C'est l'histoire d'un petit chevreuil dans une forêt féerique, où les animaux sont les seuls acteurs. Parents, amenez vos enfants voir « Bambi le prince de la forêt ».

Le jour de Noël, séances pour enfants à 14 et 16 h.

Un des sentiments les plus doux doit être celui de trouver la vie belle et bonne avec ses joies et ses tristesses.



Le Conseil d'administration de la Caisse valaisanne d'allocations familiales a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Léon Sarrasin

entrepreneur à Bovernier
membre du Conseil

survenu en Corse, dans sa 50e année, après une longue maladie.

Les obsèques, auxquelles les collègues sont priés d'assister, auront lieu le mercredi 24 décembre 1952, à 10 h. 30, à Bovernier.



Le Comité de l'Association valaisanne des entrepreneurs a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Léon Sarrasin

entrepreneur à Bovernier

survenu en Corse dans sa 50e année, après une longue maladie.

Les obsèques, auxquelles les collègues sont priés d'assister, auront lieu le mercredi 24 décembre 1952, à 10 h. 30, à Bovernier.

PARAPLUIES

Les deux personnes qui se sont trompées de parapluie dimanche soir, entre 18 h. et 18 h. 30, sont priées de venir chercher le leur au Café de Genève, à Martigny, sinon plainte sera déposée.

ON DEMANDE tout de suite pour Verbier

jeune fille

pour la cuisine et éventuellement servir au tea-room. Faire offres à la Confiserie Pierroz, Martigny-Ville.

FERNANDEL bat tous les records
au **CORSO-Martigny**

avec
LE PETIT MONDE DE DON CAMILLO

Pour satisfaire toutes les personnes qui n'ont pas trouvé de places...

6 PROLONGATIONS

Ce soir mardi, mercredi, veille de Noël, à 14 h. 30 et 17 h. (Le soir, relâche)

JEUDI - NOËL
à
14 h. 30, 17 h., 20 h. 30

Louez d'avance
dès 19 h. au 6 16 22

†

Madame Léon SARRASIN et ses enfants Léo, Roland, Gérard et Félicie, à Bovernier ; Monsieur et Madame Lucien SARRASIN-ROSSIER et leur fille Rolande, à Bovernier ; Monsieur et Madame Lucien SARRASIN-AUBERT, leurs enfants et petits-enfants, aux Valettes, Bovernier et Montreux ; Monsieur Félicien MICHAUD père, ses enfants et petits-enfants, à Bovernier, aux Valettes, Martigny et Sion ; ainsi que les familles parentes et alliées SARRASIN, MICHAUD, CLIVAZ, GAY, AUBERT, REBORD, BESSON, ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle et irréparable de

Monsieur Léon SARRASIN
entrepreneur à Bovernier

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, fils, beau-fils, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, enlevé à leur tendre affection après une longue maladie chrétiennement supportée à l'âge de 50 ans. L'ensevelissement aura lieu à Bovernier, mercredi 24 décembre, à 10 h. 30.

P. P. L.
Cet avis tient lieu de faire-part.

LES LUMIÈRES DE LA VILLE

Après 20 ans un tonnerre d'applaudissements a salué son retour à l'écran

Les petits découvriront
Charlot
Les grands retrouveront

Charlie Chaplin

le plus grand comique de tous les temps

A L'ETOILE

Mardi 23, à 20 h. 30 : SEANCES spéciales (Enfants admis)
Mercredi 24, 14 h. 30
Jeudi 25 et dim. 28 à 17 heures

AU REX

Dernière séance
Jeudi 25, à 14 h. 30



Madame et Monsieur Paul MARGUELISCH-SOLIOZ et leurs enfants, à Saint-Léonard ; Monsieur Alphonse SOLIOZ, à Saint-Léonard ; Monsieur et Madame Prosper SOLIOZ-BONVIN et leur enfant, à Saint-Léonard ; Monsieur et Madame André SOLIOZ-BONVIN et leur enfant, à Saint-Léonard ; Madame et Monsieur Aristide BITZ-SOLIOZ et leurs enfants, à Saint-Léonard ; Madame et Monsieur Maurice SALQUIN-SOLIOZ et leur enfant, à Lausanne ; ainsi que les familles parentes et alliées SCHWERY, SOLIOZ, BARMAN, CONSTANTIN, BONVIN, BITZ, MORARD, MAYOR,

ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Veuve Adèle SOLIOZ

née SCHWÉRY

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et marraine, enlevée à leur tendre affection le 21 décembre 1952 à l'hôpital cantonal de Lausanne, dans sa 70e année, munie des saints sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Saint-Léonard le mercredi 24 décembre, à 10 h. 30.

Qualité et Prix = **MIGROS** = Qualité et Prix

Poule danoise	partiellement vidée ½ kg.	2.65
Poulet danois	partiellement vidé ½ kg.	3.70
POULET HONGROIS	partiellement vidé ½ kg.	3.40
Poularde hollandaise	prête à la poêle ½ kg.	4.75
Canard étranger	non vidé ½ kg.	3.25
Oie de Pologne	non vidée ½ kg.	2.90
Dinde Yougoslave	partiellement vidée ½ kg.	3.30

Jus de raisin blanc

sans alcool, „Fruidor“

le litre **1.50**

Jus de raisin rouge

sans alcool, „Fruidor“

le litre **1.75**

(+ dépôt pour le verre)

Coopérative **MIGROS** Coopérative

AU CINÉ MICHEL

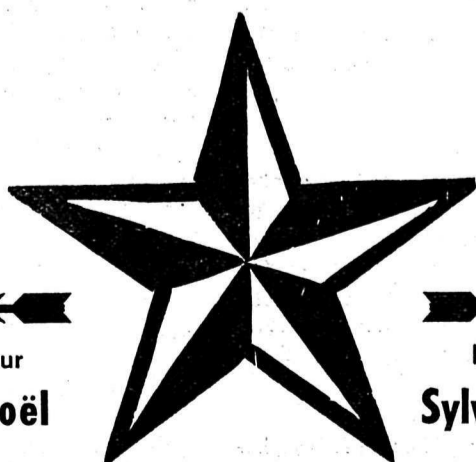
BAMBI

(EN COULEURS)

- La ravissante histoire d'un petit chevreuil
- Tous les acteurs sont des animaux
- JEUDI (Noël), à 14 et 16 h., séances pour enfants
- Avant le spectacle, illumination de l'Arbre de Noël

Pour Noël

Pour Sylvestre



AU RESTAURANT DE FULLY

Pour Saint-Sylvestre, nous vous proposons dans la grande salle du Ciné Michel

★ NOTRE SOUPER DANSANT ★

- Pâté Maison
- Consommé double en tasse
- Bouchée à la Reine
- Caneton à l'orange
- Pommes frites
- Salade
- Ananas Impérial

Prix forfaitaire : Fr. 20.— comprenant :

- l'entrée au bal
- le souper avec le menu ci-joint
- une demi-bouteille de Fendant
- une demi-bouteille de Dôle Combé d'Enfer
- café express
- service compris

Aucun supplément quelconque

Dès 3 heures du matin, soupe à l'oignon offerte par le patron. La soirée est animée par le fantaisiste Isma Visco et diverses attractions. Excellent orchestre. Bar marocain. Ambiance. Réservez, s. v. p. téléphone 026 / 6 31 66.

NOUS RÉVEILLONNONS AU RESTAURANT DE FULLY



Martigny - Monthey - Saxon - Sion - Sierre - Viège

La Maison des belles étrennes

ENVOIS SOIGNÉS, IMMÉDIATS PARTOUT, FRANCO DÈS 5 Fr.



Madame Vve Rosa MICHAUD-MICHAUD, à Verbier ;
Monsieur René MICHAUD, à Verbier ;
Monsieur et Madame Gilbert MICHAUD-GAILLARD
et leurs enfants, à Verbier ;
Monsieur Maurice-Hugues MICHAUD, à Verbier ;
Mademoiselle Maryse MICHAUD, à Verbier ;
Madame veuve Julie MICHAUD, ses enfants et petits-
enfants, à Médières ;
Madame et Monsieur Jos.-Adrien MICHAUD, leurs
enfants et petits-enfants, à Sion, Verbier et Villette ;
Les familles de feu Alexis MICHAUD, à Martigny,
Saint-Maurice, Fully et Verbier ;
Les enfants et petits-enfants de feu Jos.-Stanislas
MICHAUD, à Verbier ;
Les enfants et petits-enfants de feu Alphonse MI-
CHAUD, à Verbier, Villette et Médières ;
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Maurice MICHAUD

d'Augustin

leur époux, père, grand-père, beau-père, frère, beau-
frère, oncle, grand-oncle et cousin, décédé le 20 dé-
cembre 1952, dans sa 70e année, muni des saints
sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement a eu lieu à Châble le lundi 22
décembre, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La Direction et le Personnel de Naville & Cie,
Agence des journaux, a la profonde douleur de
faire part du décès de

Monsieur Charles JETTER

Fondé de pouvoirs, collaborateur de la maison
depuis 36 années

Elle prend congé avec une grande émotion de
cet homme si probe et actif qui a rendu à la
maison les plus précieux services.

A vendre à Saxon

Aux COMBES : Vigne et verger de 2.304 m2.
Au VACCOZ : Verger de 2.198 m2.

Le tout en production

Pour traiter, s'adresser à Me Edouard MORAND,
notaire à Martigny-Ville.

FROMAGERIE VALAISANNE

LES BONNES CHOSES A L'OCCASION DES FETES
Grand marché de volailles du pays et étranger

POULETS * DINDES * CANARDS

Lapins du pays — Charcuterie fine — Salaisons
Toutes spécialités de fromages — Vacherins

Oranges, Mandarines, Noisettes, Amandes, Figs, Bananes

VINS

CHAMPAGNE

Fromagerie Valaisanne

R. RUCHET-BRUCHEZ **MARTIGNY-VILLE** Place Centrale, tél. 6 16 48

Prix spéciaux pour hôtels, lots
Quantité limitée de dindes et poulets de Bresse

ATTENTION ! Veuillez s. v. p. passer vos commandes assez tôt.
Expéditions partout

FROMAGERIE VALAISANNE

Un cadeau signé

„Au Bon Marché“

vous assure :

Belle présentation !

Prix avantageux !

Marchandise de qualité !



Les DÉLITROZ — ST-AURICE — Tél' 3 65 26

**Avant de faire vos achats, lisez attentivement
nos annonces et favorisez ces commerçants**

ON CHERCHE
pour entrée tout de suite, jeune

SOMMELIÈRE

propre et active, dans bon
café-restaurant. Gages Fr. 400.—
par mois. — Faire offres avec
photo, sous chiffres : 325 à Pu-
blicitas, Martigny.

P. Burgener

Médecin-dentiste

SION

ABSENT

JUSQU'AU 2 JANVIER

Motoculteur

« Grunder » 8 chevaux, modèle
1950, à vendre, avec charrue,
roues à crampons, faucheuse,
3 couteaux. Le tout à l'état de
neuf, outillage complet. Occa-
sion unique. — Rossier André,
Penthaz-s.-Cossonay. Tél. comm.
(021) 8.04 92 entre 18 et 20 h.

Ménagères,

**pour les fêtes,
profitez !**

Viande de veau à bas prix :
Derrière, 7 à 8 kg., à Fr. 4.60
le kg. Devant, 6 à 7 kg., à Fr.
4.— le kg. Par kg., de 4 à 5 fr.
le kg. Rôti de bœuf de qualité,
Fr. 4.80. Bouilli de bœuf de qua-
lité, Fr. 3.80 à 4.20. Bœuf salé
et fumé sans os, Fr. 5.— le kg.
Saucisses de foie et aux choux,
à Fr. 3.40 le kg. Demi-port payé
et franco à partir de 5 kg.

Se recommande :
Boucherie Denis BIRCHER
Le Châble/Bagnes
Tél. (026) 6 61 86

A REMETTRE, Bas-Valais,
pour cause de développement
d'activité

**commerce de laines
et
ouvrages de dames**

Bon rendement, collaboration
éventuelle. Ecrire sous chiffres :
326 à Publicitas Martigny.

FULLY • Salle du Cercle démocratique

Mercredi, veille de Noël, dès 19 heures
et le Jour de Noël, dès 14 et 19 heures

GRAND LOTO

organisé par la Fanfare « La Liberté »

Beaux lots, tels que : veaux, fromages, volailles,
skis, etc...

Invitation cordiale.

*Pour faire plaisir
à tout le monde*



- CEINTURES ET BRETELLES
- GILETS ET PULLOVERS
- ECHARPES ET CARRÉS
- SOUS-VÊTEMENTS
- CANADIENNES
- CHAUSSETTES
- PANTALONS
- CHAPEAUX
- CHEMISES
- CRAVATES
- MANTEAUX
- VESTONS
- GANTS
- BAS
- etc.



Magasin BAGUTTI-Sport - Tél. 6 14 40

N'attendez pas...

**au dernier moment pour
apporter vos annonces !**



Salvan

et son avenir économique

Nous arrivons à la fin d'une période qui fut sans conteste heureuse pour la commune et ses habitants. Grâce aux grands travaux entrepris soit à Salenfe, soit à Emmaney et Barberine, nous avons pu développer notre réseau routier, d'où regain d'activité touristique. Les nouvelles accumulations du bassin de Salenfe ont fourni à bon nombre d'ouvriers de chez nous des sources de gain très intéressantes. Malheureusement, ces travaux sont presque terminés et dès lors ce sera pour beaucoup un point d'interrogation. Où faut-il aller et que faut-il faire ?

Il y a évidemment la possibilité de suivre les entreprises à la Dixence ou ailleurs. Mais pour beaucoup de Salvanais, c'est sinon impossible, du moins difficile parce qu'il faut tout quitter, la maison, la famille, en espérant que ceux qui restent puissent assurer la bonne marche du ménage et mener à bien tous les travaux agricoles, dont le rendement est appréciable pour tous.

Ce point d'interrogation se pose non seulement pour ceux que nous venons d'évoquer, mais aussi pour la commune tout entière. Quel sera son avenir ? A ce qu'il nous semble, il pourrait être touristique et industriel. L'agriculture occupera certes toujours du monde ; la fraise est d'un apport appréciable et de nouvelles cultures devraient avoir la chance de se développer chez nous. Mais l'exploitation agricole tend à se réfugier dans quelques mains seulement, les jeunes gens se désintéressent de plus en plus de la question.

Sous peine de voir nos stations devenir le lieu de refuge des colonies de vacances et de séjournants cherchant la solitude, nous devons tous, et surtout les sociétés de développement et la commune s'il le faut, faire de nos stations des lieux de séjour attrayants et offrant à nos visiteurs autre chose que des marmites glacées ou des gorges à visiter. Les moyens sont vastes. Déjà, aux Marécottes, sous l'impulsion de M. Jacquier, le nouveau président de Salvan, un télé-siège transportera dès cet été prochain les touristes à la Creusaz. Cette station aura aussi son tennis et sa patinoire pour le plus grand plaisir de ses hôtes.

Les Mayens de Van, peuvent offrir des possibilités de développement quand des transports réguliers et la distribution postale seront assurés. Il serait à souhaiter que les P.T.T. veuillent bien se pencher sur cette question dont une solution heureuse ferait beaucoup pour la prospérité du charmant vallois.

Et Salvan, que peut-il faire ? On a déjà évoqué la construction d'une piscine ; ce serait un beau commencement qui apporterait de l'eau au moulin de la station.

L'avenir industriel de Salvan nous paraît moins probant. Nous pensons que pour beaucoup d'ouvriers, il pourrait se trouver à Martigny. Nombreux sont déjà ceux qui y travaillent, rentrant tous les soirs à la maison. Pour accentuer ce mouvement, la Compagnie du M.-C. devrait assurer un horaire répondant aux désirs des ouvriers ambulants. Et puis que l'industrie horlogère nouvellement installée puisse normalement se développer afin qu'un plus grand nombre d'ouvriers y trouvent leur chance.

Nous espérons aussi que la nouvelle municipalité donne le branle à de nouveaux développements et constructions. M. Jacquier, nouvellement élu président, vaudra sûrement, par de nouvelles initiatives, donner des preuves de sa compétence et justifier la confiance que la majorité des citoyens ont mise en lui. C'est avec tous ces espoirs au cœur que nous saluons la nouvelle année.

SYLVESTRE.



MONTHHEY



Avoir chanté Monthey pendant près d'un demi-siècle sur tous les tons et dans je ne sais combien de circonstances, et être embarrassé au moment de lui consacrer un article qu'on me demande pour un numéro de lancement du « Confédéré », voilà bien un de ces paradoxes dont fourmille l'âme humaine.

Non pas que la matière fasse défaut pour parler de cette cité et de ceux qui l'habitent. Au contraire, elle abonde, mais par quel bout commencer et que dire qui n'ait pas déjà été dit et répété à satiété ?

Ah ! si je possédais l'érudition du président Delacoste et sa faculté d'analyse, comme je me tirerais facilement de l'abîme de perplexité où m'a plongé la demande de Gérard Rudaz.

Tiens ! au fait, pourquoi ne pas commencer par parler de celui qui préside aux destinées de notre bonne ville depuis octobre 1930, c'est-à-dire depuis la mort du regretté Maurice Trotet ? En lui faisant l'honneur de le citer en tête de ce modeste article, je ne fais en somme que rendre hommage à l'homme qui se dévoue depuis vingt-deux ans pour conduire la barque montheyenne, tour à tour sur des eaux tranquilles et à travers des récifs qui décourageraient n'importe quel autre pilote. Car le type auquel j'appartiens n'est pas facile à conduire en dépit de tout le bien qu'on en dit et des vertus dont on le pare.

La force de M. Delacoste, c'est qu'il n'ignore rien de cet être-là. Nourri dans le sérail il en connaît les détours et il fallait bien cette connaissance pour échapper à l'obstacle sur lequel trébucherait n'importe qui d'autre. Je me défends d'être irrévérencieux mais, pour mieux me faire comprendre, il est indispensable de préciser que si notre président n'ignore rien des qualités et des défauts qu'on nous envie ou qu'on nous reproche, c'est parce qu'il a eu sa part des unes et des autres. Avant qu'il se soit drapé dans cette attitude apparemment neutre que lui dicte son rôle d'arbitre au-dessus de la mêlée, quand les circonstances ne l'obligent pas à descendre dans l'arène !

Bref, le président de la ville de Monthey est aussi montheyan que ceux qu'il administre et dont il a donné une savoureuse définition lors du 600e anniversaire de l'octroi des lettres de franchise à ma ville natale par le comte Aymon de Savoie.

De cette définition je détache le fleuron que voici :

« Mon compatriote, le Montheyan, est très indépendant, prompt à la critique, difficile à contenter, exigeant, très sensible à l'injustice, rebelle à toute discipline imposée, au demeurant accueillant, aimable et bon enfant.

« Il a la réputation, qu'il n'a pas usurpée, d'être gai, un peu léger, frondeur, truculent, gouaillieur à l'occasion ; on lui reproche d'être insouciant, peu enclin à penser au lendemain. »

J'ai cru pouvoir résumer un jour ces qualités et ces défauts en attribuant au Montheyan l'épithète de Voltairien dont ceux de ma génération se réclament d'ailleurs volontiers. Elle leur colle à la peau comme une tunique de Nessus, mais ne me paraît pas devoir mériter le qualificatif de péjoratif que d'aucuns veulent lui décerner.

Voilà donc brossé le tableau de mon compatriote avec ses lumières et ses ombres. Et c'est ce type si sommairement défini qui peuple la cité dont il consolide lentement, patiemment les fondements, ajoutant l'un après l'autre les matériaux que propose le progrès.

C'est ainsi que, sans rien renier du passé, Monthey se modernise. Sa volonté d'aller toujours de l'avant est indéniable bien que sa mar-

che sur le chemin du progrès soit prudente et réservée à l'instar de celle de l'alpiniste qui ne fait un pas en avant que lorsqu'il est certain de la solidité de sa prise. De belles avenues et des quartiers nouveaux ont été créés qui ont décentralisé la vie du commerce et des affaires. D'autres sont à l'étude qui accentueront encore cette décentralisation. C'est véritablement une ville avec les agréments et les problèmes que cela implique.

Tout cela est rendu possible grâce à une industrie, à un artisanat et à un commerce florissants, grâce aussi à une volonté de tous les instants qui infirme le reproche d'insouciance qu'on nous a fait trop souvent. Travailler le sourire aux lèvres n'est pas de la légèreté mais de la philosophie, et n'est pas philosophe qui veut !

Quand on voit ce qui a été fait sans courir l'aventure et qu'on connaît un peu les projets immédiats des gens aux responsabilités, on est assez fier d'être ce que nous sommes. Il sied à cette occasion de rappeler cette pensée du poète :

« Parmi le tumulte des villes, une scène, un article, un ragot semblent avoir quelque importance ; ils usurpent la place des travaux et des sentiments sérieux. Sous la ronde lente des étoiles, les choses méprisables reculent dans l'ombre jusqu'à devenir invisibles. Alors, dans le silence de la nuit et de l'âme, sur le vaste terrain déblayé de broutilles et de mesquinerie, sont jetés les fondements des édifices durables. »

Ce que le poète a rêvé, le peuple de chez nous l'accomplit tous les jours. Les objections fondées ou non, les sophismes, les craintes vaines et les intentions malveillantes viennent se briser contre sa volonté bien arrêtée de continuer sans défaillance la construction du monde que chacun, dans le secret de son cœur, désire toujours plus juste, plus harmonieusement habitable.

Il est assez réconfortant d'enregistrer que cette volonté d'obéir à la loi du progrès est celle d'un peu tout le monde, à Monthey. Et c'est véritablement une grande victoire de notre parti que d'en avoir fait accepter l'idée par la majorité de notre population. Ceux qui, par leur intelligence, leur dévouement à la chose publique, leur intégrité et leur claire vision des réalités ont permis que cela soit une chose possible méritent bien qu'on le proclame.

Parti avec l'ambition de révéler quelques aspects ignorés de la localité qui m'est chère, je m'aperçois que j'ai musardé en route et je m'en excuse auprès de ceux qu'ont pu aller un titre et un préambule dont je mesure toute la prétention.

Il y a heureusement encore du temps et des historiens qualifiés pour parler de Monthey.

A. F.

Une supériorité technique officiellement reconnue...



Le nouveau chronomètre automatique Omega « Constellation » est réglé par les maîtres horlogers qui ont fait triompher cette marque aux observatoires de Genève, Neuchâtel et Kew-Teddington.

Avant d'être mis en vente, chaque « Constellation » doit encore donner la preuve de sa perfection technique. Elle est apportée par les épreuves officielles : surpassant les normes de réglage prescrites pour l'obtention du titre de chronomètre, chaque « Constellation » se voit décerner la mention spéciale « résultats particulièrement bons ».

Il doit cette reconnaissance officielle de supériorité aux proportions idéalement équilibrées de chacun de ses organes et à l'élite professionnelle chargée de sa production.

Le chronomètre automatique « Constellation » complète la gamme des prestigieux modèles Omega. L'observatoire gravé dans le fond du boîtier (illustré ci-dessus) est la marque distinctive du chronomètre « Constellation ». Il évoque sa valeur technique et sa précision.



Réf. 7015, or 18 ct, antimagnétique, parechocs, cadran riche et écrin de luxe en cuir Fr. 950.—

Un cadeau, un parfum GUY Paris



REVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE - et vous vous sentirez plus dispos

Il faut que le foie verse chaque jour un litre de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne se digèrent pas. Des gaz vous gonflent, vous êtes constipé ! Les laxatifs ne sont pas toujours indiqués. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE facilitent le libre afflux de bile qui est nécessaire à vos intestins. Végétales douces, elles font couler la bile. Exigez les Petites Pilules Carters pour le Foie. Toutes Pharmacies. Fr. 2.34

Pour vos cadeaux...



Livres de fin d'année

Les Editions « Rencontre » de Lausanne nous arrivent en cette fin d'année avec une gerbe d'œuvres nouvelles :

Chants de la nuit

Chants de la nuit, le dernier livre de poèmes de Georges Haldas, témoigne d'une évolution très déterminée. Et de l'effort entrepris par ce poète pour exprimer, dans un langage poétique direct, la conscience qu'il a de cette évolution.

Au départ : une inspiration chargée encore d'éléments traditionnels de la poésie française. Avec des accents de romantisme marqués : angoisse de l'individu solitaire devant le spectacle de la nature et du monde, penchant à l'interrogation (sans réponse), à la mélancolie complaisante, aux magies de la passion amoureuse.

Mais le poète lutte pour se dégager de cette attitude. Et considérant l'effort collectif entrepris par les hommes pour dominer les puissances naturelles et pour organiser leurs relations entre eux de façon toujours plus rationnelle et plus humaine, il essaie d'exprimer — à partir d'une expérience vécue en Suisse même — ce que lui inspire non pas le spectacle de cet effort, mais la participation qu'il y prend. Et s'il continue de s'interroger devant ce nouvel univers des relations et de la volonté humaines qu'a mis à jour l'avènement de la civilisation technique, il le fait en s'adressant à d'autres hommes ayant les mêmes préoccupations, d'autres poètes vivant dans d'autres pays et ayant connu d'autres expériences collectives, mais obéissant à une même inspiration. D'où les poèmes du genre de ceux adressés à Pablo Neruda, Ngarretti, etc., et qui constituent comme l'amorce d'une conversation lyrique. Avec les moyens d'expression qui lui conviennent et que Georges Haldas d'ailleurs s'efforce de préciser dans la partie critique de son œuvre.

L'auteur considérant ce recueil comme un premier pas dans la voie de cette évolution.

Le sabot de Vénus

Tel est le titre du dernier roman de S. Corinna Bille. Le sabot de Vénus, c'est l'intrusion de l'éternel féminin dans un village solitaire et pur de cette pureté de minéral et de roche où explosent alors les forces secrètes qui nous font trouver un bonheur à vivre et un bonheur à mourir. C'est le passage et la fuite d'une femme. C'est la chronique de quelques passants étranges, de quelques familles montagnardes à la lisière du désert alpestre, vouées à leurs troupeaux et aux besognes de la forêt.

Le drame éclate, et S. Corinna Bille nous le conte d'une plume âpre et délicate à la fois. Roman de mystère et roman d'action, lisez ce livre infiniment nuancé pour mieux connaître les propres mobiles de votre cœur et le geste de ce Valais païen et chrétien, la sombre, la claire province.

Les meilleurs esprits de notre pays, les critiques les plus avisés ont salué en S. Corinna Bille un écrivain de très grand talent. Qu'il nous soit permis de rappeler ici la nomenclature de ses œuvres. S. Corinna Bille obtient en 1938 le Prix romand de la nouvelle décerné par l'Institut genevois. Elle publie une plaquette de poèmes Printemps 1939, son premier roman Theoda en 1944, ouvrage couronné par la Fondation Schiller et remarqué par la presse entière, suisse aussi bien qu'étrangère. En 1951, paraît Le grand tourment, recueil de nouvelles qui reçoit le Prix des journalistes lausannois, Prix Bock-Esenwein.

Tous ces ouvrages sont aujourd'hui épuisés et c'est pourquoi les Editions « Rencontre » vous prient d'accorder une attention toute particulière à ce nouveau et puissant roman où l'enjeu est une femme, où la vie est celle d'un vrai village : Le sabot de Vénus.

Ces deux ouvrages d'une présentation parfaite sont en vente partout au prix de fr. 5.50.

Nous nous plaisons à souligner l'intérêt que les Editions « Rencontre » portent aux auteurs valaisans. Il y a peu de temps, cette coopérative d'édition publiait une version neuve des Idylles de Théocrite, due à notre sympathique poète Maurice Chappaz, en collaboration avec M. Eric Genevay, dans la coquette collection des classiques grecs, d'un format si commode, qu'elle a eu le courage de lancer. Une dizaine de ces petits volumes ont paru, renfermant, en une centaine de pages, les fleurs les plus délicates du génie grec. Je vous avoue qu'il y a gain à se retremper dans ces lectures trop oubliées. Lors d'un récent voyage, j'emportais pieusement dans ma valise le Banquet de Platon, dans la version de M. Philippe Jacquot, et les Idylles, dans celle de Chappaz et Genevay. Ah ! Je n'eus pas à le regretter. Il est vrai que je subissais l'appel de la Méditerranée. Que moi aussi j'allais vers le Sud, vers la terre des anciens dieux et la mer perfide... Oh ! pas du tout. La divine mer se contentait de dérouler sur les rivages ses paisibles lames d'argent qui ne vous évoquaient même plus les Sirènes...

Je n'aurais pu choisir plus sympathiques amis que ces deux petits livres, dont l'un faisait discourir Socrate, Alcibiade, Diotime de Mantinée, et l'autre vous replongeait dans l'éternelle fraîcheur de Théocrite.

L. L.

Je veux un parfum GUY Paris

ECHO S

UNE HORRIBLE COQUILLE !

De la « Gazette de Lausanne » :

La silhouette générale de l'écrivain de « Port-Royal » demeure celle que la tradition avait léguée : rien n'y fait défaut, ni la couronne de cheveux roux sous sa culotte...

Le correcteur s'est sans doute arraché quelques cheveux sous sa « calotte » !

Un vieux tigre dévoré par ses propres petits

Un drame s'est produit dans un cirque italien, au sein d'une famille de tigres. Un jeune mâle a soudainement attaqué son propre père, le vieux tigre Ivan. Après une courte lutte, les autres fils d'Ivan s'étant mis du côté de l'agresseur, le vieux roi s'écroula, le poitrail déchiré.

Des quadruplés !

La femme d'un ouvrier a donné naissance à Rome à des quadruplés du sexe masculin. La mère, qui est âgée de 30 ans, et les nouveau-nés sont en parfaite santé.

La sincérité est la partie essentielle du caractère de l'homme ; aussi la formation de la sincérité est un point capital de l'éducation. (Kant)

Pour nos amis de l'Entremont

Autrefois, dans le Val d'Entremont

Lettre de mon village

CE MATIN, mon village s'est réveillé sous la neige. Qui dira jamais la poésie d'un village un matin d'hiver ? Orsières, lui (arbitrairement, je décide qu'Orsières est du genre masculin), s'est trouvé tout surpris de sa métamorphose et émerveillé de sa nouvelle parure. Les « Orsiéran », eux, ont su que cette fois l'hiver était là et qu'il fallait se préparer à le subir.

Depuis longtemps on n'avait vu tomber autant de neige en une seule nuit. Elle est arrivée sans crier gare, en catimini, de telle sorte qu'elle a pris de court les services de la voirie, au grand dam des automobilistes, mais pour la plus grande joie des enfants auxquels une étendue de neige vierge est toujours un perpétuel émerveillement et une invite à s'y vautrer.

Dans le Haut-Entremont, les « triangles » attelés et tractés se sont mis à l'œuvre. Mais certaines routes n'ont pu, malgré tout, être ouvertes. Il faudra certainement mettre en action le « Peter », notamment pour permettre aux autochtones de Champex — Bonjour, amis de là-haut ! — d'être reliés au reste du monde. Le « Peter », c'est, vous le savez peut-être, ce monstrueux chasse-neige que les communes de l'Entremont ont racheté de l'armée suisse. On a raconté beaucoup d'histoires très drôles sur son compte. Toujours est-il qu'actuellement il fonctionne en dépit des prophètes de malheur.

En cette fin d'année, les « Entremontans » se reposent un peu de leurs fatigues et, comme le Suisse de Victor Hugo, « ils traitent leurs vaches et vivent heureux ». Tous, ou à peu près, ont « fait boucherie » et dans les rues du village se répandent, échappés des cuisines, des effluves et des fumets de cochonaille qui vous mettent l'eau à la bouche.

1952 a été une année normale, ni meilleure ni pire que les autres. Il y a bien eu cette formidable sécheresse de cet été, cause de nombreux malheurs... Ainsi la récolte des fraises, malgré un arrosage forcé, a été bien compromise. Or, la culture de la fraise est actuellement la principale ressource du paysan de l'Entremont.

Dans beaucoup d'alpages le bétail n'a pu rester, à cause de la sécheresse, aussi longtemps que ces années passées. Et de combien d'autres désagréments n'a-t-il pas été la cause, ce sacré soleil ! Tenez, à Orsières, les habitants du Sommet du Bourg se sont vus privés d'eau potable pendant des mois. Le nouveau Conseil communal d'Orsières aura là une tâche urgente à entreprendre et à mener à bien : le ravitaillement en eau potable de la commune d'Orsières. Ce ne sera d'ailleurs pas le seul problème que sera appelé à résoudre ce nouveau collège exécutif. Je pense principalement au problème de la route du Grand-Saint-Bernard : Cette artère internationale continuera-t-elle à passer, comme jusqu'à maintenant, à l'intérieur du village, ou devra-t-on se résigner à la voir passer à l'extérieur ?

En tout cas, l'Etat du Valais et ces messieurs les ingénieurs — partisans de la route à l'extérieur — auront à faire à forte partie car les habitants d'Orsières sont bien décidés à lutter jusqu'au bout pour faire triompher leur point de vue — la route à l'intérieur. Ils ne manquent, pour cela, pas de bons arguments dont le plus frappant est l'exemple qu'ils ont constamment sous les yeux de villages, notamment Liddes et Sembrancher, lesquels, la route ayant été détournée, sont devenus des villages quasi morts.

Et puisque je viens d'évoquer quelques tâches qui attendent le dynamisme du Conseil communal d'Orsières pour être menées à bien, je me propose de vous parler quelque peu des élections communales du 7 décembre dans le Haut-Entremont. Avec cette satanée neige qui plonge gens, bêtes et choses dans une douce torpeur et qui engourdit l'esprit, j'ai failli ne plus m'en souvenir... des élections.

C'était pourtant l'événement capital de l'année 1952. (Vous voyez que j'en parle déjà au passé !) Une constatation générale que l'on peut faire, maintenant que les résultats sont connus, c'est que les électeurs — surtout conservateurs — ont usé largement de leur droit de biffage, et cela à un tel point que les résultats obtenus les ont quelque peu surpris (surtout les conservateurs). A Orsières, ce neuvième siège, que depuis tantôt vingt ans les « fistons » se promettent de remporter, est resté aux mains des radicaux et le *statu quo* est ainsi maintenu avec un léger recul de ces derniers. Commentant les élections d'Orsières, un citoyen — que je soupçonne être quelque peu mauvaise langue — me disait que notre village serait à l'avant-garde du mouvement industriel valaisais puisque deux nouvelles industries allaient s'y établir : une imprimerie et une fabrique de crayons. Toujours à Orsières, on a vu se rendre aux urnes, certainement le plus vieil électeur de l'Entremont et peut-être du Valais, M. Maurice Rosser, bourgeois d'Orsières et de Sembrancher et fidèle radical, âgé, sauf erreur, de 98 ans. Honneur à ce citoyen que nous nous réjouissons de retrouver en 1956.

A Bourg-Saint-Pierre, la victoire radicale (1 suffrage) a été une surprise générale. On m'a raconté que les conservateurs étaient tellement assurés de « conserver » la majorité que le président de la commune aurait répondu à

M. le Prieur, lui demandant s'il devait cette année se rendre aux urnes : « Ne vous dérangez pas, nous avons assez de voix sans la vôtre pour garder la majorité. » Aujourd'hui, les conservateurs de Bourg-Saint-Pierre ont promis une forte récompense à toute personne capable de leur donner des indications sur le sort des voix perdues. « Chi lo sa ? » La surprise n'a pas été moins grande, à ce que l'on dit, chez les radicaux, puisque, dans un geste qui les honore (d'aucuns disent qu'ils ne pouvaient faire autrement), ils ont renouvelé leur confiance aux président, vice-président, juge et vice-juge conservateurs.

A Liddes, *statu quo* maintenu. Il y a bien des mauvaises langues qui insinuent que les radicaux de Liddes ont élu sur leur liste un... conservateur. Mais, renseignements pris à bonne source, ce sont là des racontars...

Durant les longues veillées d'hiver, les élections communales de 1952 feront encore l'objet de nombreux commentaires. D'autres problèmes qui intéressent tout particulièrement les Entremontans fourniront aussi des sujets de conversation.

Pour moi, j'ai déjà pris mes précautions afin de meubler mes loisirs. J'ai là sur ma table une pile de nouveaux « bouquins » incoupés pour lesquels je me promets d'avoir des caresses d'amant...

La neige s'est remise à tomber sur mon village... Joyeux Noël, amis lecteurs !

A. C.

L'évolution économique du pays des trois Dranses

L'Entremont connaît actuellement une étonnante évolution tant au point de vue touristique qu'économique. Nous pouvons citer les stations de tourisme qui partent en flèche si l'on peut dire avec Verbier, où les chalets poussent, on le sait, comme des champignons. Dernièrement, le téléferique de Médran a doté cette station d'un équipement sportif parfait.

Champex, la délicieuse et coquette station, célèbre par son lac, a vu également, en 1952, l'inauguration du télésiège de la Broya.

Le Val Ferret, avec la Fouly, connaît aussi un succès touristique évident que l'on pourrait cependant faciliter encore par une route adaptée aux exigences modernes de la circulation automobile.

Faut-il signaler encore les innovations importantes comme la création du viaduc de Sembrancher qui permettra au chemin de fer du Martigny-Orsières de bifurquer dans la riante vallée de Bagnes jusqu'au chef-lieu : le Châble ? Cette ligne, nécessitée notamment par les travaux gigantesques du barrage du Mauvoisin, est appelée à rendre de précieux services à la population de la vallée. On peut, certes, discuter de l'opportunité de cette réalisation qui apparaît un peu anachronique, à l'époque de l'essor prodigieux de l'automobile, mais on ne peut nier les services qu'elle rendra principalement pour l'œuvre grandiose en train de s'édifier après la station de Fionnay au Mauvoisin.

Comme on le voit, si le « visage » aimé de la nature subit parfois quelques blessures cruelles de la technique humaine, c'est là une conséquence inévitable de l'évolution et du progrès qui caractérisent notre époque moderne. Mais c'est marquer également l'importance considérable du pays des trois Dranses tant au point de vue économique que touristique. On est en droit d'espérer que cette terre quelque peu aride — ce qui était à l'origine du dépeuplement de certains villages — connaîtra une prospérité grandissante de façon que les enfants de cette belle vallée puissent y rester et continuer ainsi les fortes traditions de leurs ancêtres.

Jean RAVOIRE.

L'ami des fleurs

les achète chez le fleuriste.

Pour Noël :

Magnifique choix de fleurs et plantes
Terrines et paniers fleuris
Décor de Noël — Givrages

Expéditions soignées

J. Leemann, Pl. Centrale Martigny

Sion : Av. de la Gare.
St-Maurice : Grand'Rue.

MARIN RODUIT, meubles Riddes - Tél. 473 56

EXPOSITION PERMANENTE — GRAND CHOIX

Chambre à coucher complète bois dur, à partir de Fr. 660.—. Salle à manger complète en hêtre, à partir de Fr. 550.—. Meubles de cuisine : 1 buffet, 1 table lino, 4 tabourets, à partir de Fr. 295.—. Divan ture à partir de Fr. 180.—. Divan métallique, coin mobile, planchette au pied avec protégé-matelas et matelas à ressorts, garanti 10 ans, à partir de Fr. 250.—. Divan-canapé recouvert beau tissu meuble, à partir de Fr. 265.—. Quantités de petits meubles, poufs, tableaux, couvertures, duvets, descentes de lit, etc., etc.

LA MAISON ne vend que des meubles neufs.

Le Valais peut s'enorgueillir de deux routes qui sont fort célèbres par le monde : la route du Simplon et celle du Grand-Saint-Bernard. Au début du siècle dernier, et pendant quelques décades, peu de chemins ont été chantés sur tous les modes, tous les tons et dans tous les mètres, comme la route napoléonienne du Simplon. On évoquait à son propos les ouvrages les plus grandioses de l'antiquité. Rien de pareil ne s'était vu depuis les Romains. C'est le thème de la plupart des thuriféraires de Napoléon.

Faisons la part de la louange obligée, de l'adulation. Nous devons cependant constater que le coût de cette vaste entreprise fut énorme pour l'époque. La route du Simplon exigea, pour le trajet en montagne, 6 millions de francs et 10 millions pour les réfections entre Milan et Genève. Les finances de France et d'Italie en firent les frais. Au Valais, elle coûta l'indépendance. Napoléon fit état de ces dépenses pour annexer le pays en automne 1810.

La route du Grand-Saint-Bernard fait un peu figure de Cendrillon à côté de celle du Simplon. Elle a éveillé, il est vrai, des échos extraordinaires, dans le monde entier, lors du fameux passage de Bonaparte avec l'armée de réserve, les 17, 18, 19 et 20 mai de l'an 1800. Encore, ces échos s'efforcent-ils de rabaisser le plus possible l'honnête chemin, pour mieux faire mousser l'incroyable exploit qui consistait à franchir les Alpes à la fin mai.

Le sous-lieutenant Henri Beyle, plus connu sous le nom de Stendhal, qui avait alors 17 ans, et que la faveur de son cousin Daru avait fait attacher à l'armée de réserve, franchit le col deux jours après Bonaparte. Et bien, je préviens les lecteurs familiarisés avec les récits officiels de cette traversée, que Stendhal fait entendre un autre son de cloche. « Quoi ! conclut-il, le Grand-Saint-Bernard, n'est-ce que cela ? » Pourtant il était bien jeune, et il se compare à une fillette qui n'avait encore jamais reçu une averse de sa vie...

A la sortie de Martigny, le jeune Stendhal s'étonne grandement de rencontrer, « à gauche de la route, vers les 7 heures du matin », le général Marmont en grande tenue de conseiller d'Etat, ou du moins en très grande tenue, car le futur duc de Raguse aimait le panache, pour franchir le Saint-Bernard. Il note — il est vrai que les notes de Beyle sont postérieures de trente ans — qu'il aurait eu « un plaisir extrême en montant... sans les précautions qui souvent me semblaient extrêmes et presque ridicules... Sans cesse nous étions gênés et même arrêtés par des groupes de quinze ou vingt soldats qui montaient... Au lieu des sentiments d'héroïque amitié que je leur supposais... j'entrevois des égoïstes aigris et méchants, de nous voir à cheval... Un peu plus, ils nous volaient nos chevaux. » Pour comble de misère... un canon vint à provoquer un embarras dans la circulation. D'ailleurs, poursuit-il, « j'étais si heureux en contemplant ces beaux paysages et l'arc de triomphe du printemps que je n'avais qu'un vœu à formuler : c'était que cette vie durât toujours ». Au fond, ses impressions les plus fortes proviennent du voisinage du fort de Bard. Il logea là dans une auberge d'où il entendait une terrifiante canonnade. Il se réveilla le lendemain matin sans pouvoir ouvrir un œil tuméfié par le rude assaut d'un bataillon... de cousins.

Les voyageurs romantiques surenchérisent de louanges. Bien sûr qu'Alexandre Dumas ne pouvait manquer d'évoquer l'exploit prodigieux. Il se faisait véhiculer dans ces parages, en été 1832, sur un char à bancs. Le mulet était exemplaire, mais le muletier, aussi ivre qu'un Polonais. Le chemin, entre Orsières et Liddes, passe à flanc de coteaux et la Dranse mugit dans le fond du vallonn. Cela devient naturellement un abîme de « quinze cents pieds de profondeur ». Notre muletier donc, dans son euphorie, avait tendance à actionner les rênes de la main droite, ce qui amena le char dans une position à donner la chair de poule à tous les mousquetaires du monde, « littéralement suspendu » sur le dit abîme. Dumas se précipite sur le guide, pour lui sauver la vie, avec la sienne. Il s'entend rappeler à la quiétude par une voix empâtée : « A pas peur, notre maître ! Napoléon a passé ici ! »

Au fond, la route du Grand-Saint-Bernard a un passé des plus vénérables. C'est le plus ancien passage connu de toute la chaîne des Alpes. On croit qu'il existait déjà au temps de Bellovèse, vers le VI^e siècle avant

J.-C., un petit sanctuaire sur le col, dédié au dieu gaulois Penn. Cette ouverture à travers les Alpes, qui passaient pour offrir une barrière infranchissable et étaient considérées comme la sauvegarde du peuple romain, au témoignage de Pliny, est citée par Polybe, Jules César, Tite-Live, Strabon, Tacite, Claude Ptolémée. Voilà bien des références.

Polybe, qui est né vers 215 avant J.-C., semble avoir exploré ces lieux. Il cherchait à se rendre compte sur place de la route suivie par Annibal. Du moins à résoudre ce problème. Cela ne veut pas dire qu'Annibal ait emprunté la voie du col pennin, bien qu'on montre encore un pont baptisé du nom du chef carthaginois, un peu en aval de la Cantine de Proz. Non, il a passé par le Mont-Genèvre. Et c'est la conclusion à laquelle arrive déjà le judicieux Polybe, qui fit beaucoup de courses dans les différentes régions des Alpes pour déterminer cet itinéraire. « J'en parle, écrit-il, avec assurance, je tiens les faits dont il est question de la bouche même de témoins oculaires ; et, en ce qui concerne les lieux, je les ai parcourus dans un voyage que je fis autrefois dans les Alpes, afin d'en prendre par moi-même une connaissance exacte. »

Polybe peut donc être tenu pour le premier voyageur dans les Alpes, dont le nom nous soit parvenu après Annibal. Et il cite le chemin qui passe « par le territoire des Salasses (Aoste) », ce qui constitue la plus ancienne mention connue de ce passage.

A Bourg-Saint-Pierre, le pont de l'ancien chemin sur la Dranse, encore défendu par une redoute, au siècle passé, et que la gravure a popularisé, était aussi dit pont de Charlemagne. On ne prête qu'aux riches. Lors des voyages de Toepffer, un naturel du lieu en faisait les honneurs, en souvenir de l'empereur à la barbe fleurie. Mais pas plus qu'Annibal, il n'a passé par là. On l'a confondu avec un sien parent, qui franchit le col à la tête d'un corps de troupe, pour prendre à revers l'armée du roi lombard. Bonaparte a réédité l'opération.

Avec tout ça, nous ne savons pas qui a fait ouvrir ce passage. Bien malin qui le dira. Il a existé de tout temps, depuis les temps préhistoriques. Mais il ne prend de l'importance que depuis Auguste.

En fait, c'est son genre, Agrippa, le vainqueur d'Actium, qui fut chargé par l'empereur d'ouvrir cette voie... et bien d'autres, dans les Alpes. Agrippa est peut-être le plus grand constructeur de routes de tous les temps. Les grandes voies romaines à travers les Gaules furent son œuvre. Ici, il relia Milan à Mayence par la voie du col pennin, d'une longueur de 600 kilomètres. Un vieil auteur rapporte qu'Agrippa fit la guerre aux rochers autant qu'aux hommes. Et ce fut grâce à ces chemins qu'il put avoir raison des dernières peuplades qui, dans leurs repaires alpestres, se croyaient à l'abri des armes romaines. Les légionnaires n'auraient plus « qu'à prendre les rebelles comme bêtes roussees (marmottes) en leurs terriers ».

Mais celui qui rendit le « Summus Poeninus » réellement accessible aux charrois fut l'empereur Claude. Il fit exécuter de grands travaux qui durèrent des années, pour améliorer et élargir la route entre Aoste et Martigny. En l'an 47, elle prend officiellement rang parmi les voies impériales, ce qui n'est pas peu dire. Et l'Octodure, relais considérable, se développe, s'embellit de monuments, devient capitale. Son forum est plus vaste que celui de Vindonissa. Et, en hommage au « Boîteux, son protecteur, Octodure prend le nom de « Forum Claudii Vallensium ».

Et voilà pourquoi Cécina put franchir le col, au début d'avril de l'an 69, donc en plein hiver, avec une armée presque aussi forte que celle de Bonaparte, environ trente mille hommes. On ne sait pas grand-chose de ce Cécina, sinon qu'il avait un haut commandement en Germanie. Il se prononça pour Vitellius contre Othon, ravagea l'Helvétie, détruisit Avenches et franchit le Saint-Bernard pour protéger les villes de la Gaule cisalpine (Milan, Novare, etc.), menacées par Othon. Tacite enregistre cette traversée du col par l'armée de Cécina, comme un fait divers, en trois lignes : « Il conduisit donc par la route des Alpes Pennines, encore couvertes des neiges de l'hiver, ses troupes auxiliaires et sa pesante infanterie légionnaire... »

On peut admettre qu'en l'an 69 de notre ère la route du Grand-Saint-Bernard était en bien meilleur état qu'en 1800.

Lucien LATHION.

Les autorités politiques

du District d'Entremont, il y a cent ans

CONSEIL D'ETAT : Le docteur Maurice Claivaz, de Sembrancher, fut conseiller d'Etat de 1848 à 1856.

PREFECTURE : La loi du 24 mai 1850 sur les attributions des préfets, en exécution de l'article 36 de la Constitution cantonale de 1848, prévoyait la nomination par le Conseil d'Etat d'un préfet et d'un substitut par district avec à peu près les mêmes attributions que les anciens présidents de dixain. Le premier « préfet d'Entremont » fut le major Jos-Marie Crettex, d'Orsières (1852), auquel succéda en 1853 Maurice Filliez, de Bagnes.

GRAND CONSEIL : La députation d'Entremont au Grand Conseil valaisan en 1852 était la plus nombreuse de tous les districts avec neuf représentants, soit : Dr Maurice Claivaz, de Sembrancher ; Louis Ribordy, de Sembrancher, secrétaire du Grand Conseil ; Maurice Filliez, Benjamin Filliez et Maurice Gaillard, Bagnes ; Emmanuel Joris et Maurice Gaillard, Orsières ; François Massard, Liddes, et Victor Moret, Bourg-Saint-Pierre.

Les suppléants étaient : Etienne Michellod et François Maret, Bagnes ; Jos-Nicolas Terretaz, Vollèges ; Gabriel Emonet, Sembrancher ; Louis Joris, Orsières, et Pierre-François Pierraz, Liddes.

Tir cantonal valaisan 1953, à Monthey

Le Comité d'organisation du Tir cantonal valaisan 1953, à Monthey, met au concours le projet d'affiche et de couverture du livret de cette fête qui aura lieu du 25 juin au 5 juillet 1953.

Conditions :

1. Le concours est ouvert à toutes les personnes qui désirent y prendre part.
2. Les projets ne doivent pas comprendre plus de quatre couleurs.
3. Ils seront envoyés sous pli fermé et mis dans une couverture enveloppe adressée au Comité d'organisation du Tir cantonal valaisan, Monthey. Aucune des deux enveloppes ne mentionnera le nom de l'expéditeur qui sera annexé au projet également sous pli fermé.
4. Délai irrévocable : 31 janvier 1953.
5. Le Comité d'organisation fonctionnera comme jury. Ses décisions seront sans appel.
6. Les projets primés demeureront sa propriété.

Les prix suivants seront décernés :

1er prix : Fr. 100.—

2e prix : Fr. 50.—

3e prix : Fr. 30.—

L'envoi se fera sous pli recommandé.

**Monsieur... En hiver...
Soyez pratique**

VITE !...

chez P.-M. GIROUD
qui vous donnera :

- 1 complet sport, dep. 78.—
- 1 complet fil à fil croisé, au prix incroyable de 129.—
- 1 manteau dep. 19.—
- 1 veston dep. 49.—
- Windjack dep. 39.—
- Pantalons ski 42.—
- Chaussures ski 39.80



Skis, bâtons, chaussettes, gants, sous-vêtements, farts, etc., compléteront utilement votre équipement de skieur.



Magasin BAGUTTI
Sport-Cordonnerie
Tél. 6 14 40

**Pour les Fêtes...
VOLAILLE**

Prix et qualité imbattables !



Sion Tél. 2 10 54

Un des 24 avantages BERNINA

La BERNINA exécute les points d'ornement les plus variés et passe de l'un à l'autre à votre gré en tournant simplement un bouton.

BERNINA
R. WARIDEL
MARTIGNY-VILLE
Avenue du Grand-St-Bernard
Tél. 6 19 20

cadeaux

GRAND CHOIX EN

porte-monnaie, portefeuilles, manucures, liseuses, sous-mains, albums pour photos, trousseaux et serviettes d'écoliers

Écritoires en marbre

Coffrets de papier à lettre et cartes de visites toutes teintes

Tous les articles pour fumeurs

Etuils à cigarettes, blagues à tabac, pipes, briquets, jolies boîtes de cigares et cigarettes

Beau choix de livres d'étranges
CARTES DE NOËL

Toutes les meilleures marques de porte-plume réservoirs

AU MAGASIN DE L'IMPRIMERIE
A. MONTFORT - MARTIGNY

**En parcourant
le pays des 3 Dranses**

Il vaut la peine de tenter l'itinéraire de cette région merveilleuse des trois Dranses dont les deux pics sont l'agglomération de Martigny et le col du Grand-Saint-Bernard.

Martigny, l'antique Octodure

Nous ne voulons pas nous étendre longuement sur l'antique cité d'Octodure, qui signifie étymologiquement 8 portes (octo : 8 ; aure : porte). Elle prit le nom de « Forum Claudii », soit Forum de Claude, du nom d'un empereur romain. C'était un centre important puisqu'un procureur impérial y siégeait et Octodure eut la visite notamment de l'empereur Maximilien Hercule en 302.

Parmi ses monuments célèbres, citons la Tour de La Bâtiaz, construite vers l'an 1200 par l'évêque Landri du Mont. Elle connut diverses vicissitudes, soit en 1415 avec ces « amis » du Haut-Valais qui l'incendièrent après la bataille de la Planta, soit avec cet autre « ami » Georges Supersaxo, en l'an de grâce 1518, qui lui fit subir le même sort. Mais la Tour de la Bâtiaz, robuste et massive, a résisté victorieusement aux orages du temps, et elle semble encore jouer son rôle de poste d'observation et de vigie sûre et fidèle...

Soulignons, parmi les réalisations modernes, en 1949, la rénovation artistique complète de l'Hôtel de ville avec le vitrail de Bille qui constitue une synthèse saisissante de l'histoire de Martigny et de la région. Tous les Valaisans, à l'instar des nombreux touristes étrangers, doivent venir admirer un jour cette magnifique œuvre d'art qui fait honneur à la Municipalité progressiste qui l'a créée.

C'est à Martigny que commence la belle aventure touristique, pour le pays des trois Dranses. A sa sortie, la vallée se resserre étroitement et longe la Dranse qui roule ses eaux mugissantes dans un lit rocailleux et étroit... Les hameaux et les villages s'égrènent alors dans la verdure : BOVERNIER (Burgum Venerli), le bourg des vernes, village éprouvé par un incendie en 1933, restauré par la suite grâce aux efforts d'une population à la fois agricole et ouvrière très industrielle.

SEMBRANCHER, terminus de la vallée de Bagnes, capitale du district d'Entremont, est un bourg très ancien avec d'antiques demeures, siège du Tribunal d'Entremont, lieu de naissance du célèbre chanoine Murith, savant naturaliste, en l'honneur duquel naquit la société valaisanne des sciences naturelles : « La Murithienne ». Son église, avec un clocher remarquable, date du XIVe siècle.

ORSIERES, village coquet, blotti dans le fond du val, avec la couronne de ses noms évocateurs : la Rosière, Reppaz, Chanton-la-Rosière, Chamaille, Som-la-Proz, Commeire, etc. On y distingue un ravissant clocher roman.

Après commence une odyssée longue et lente, sur la route poudreuse et blanche. Peu de feuillage à l'ombre reposante et douce. Sur les côtés cependant, des mélèzes et des sapins, ici et là, vous saluent au passage et vous font une escorte d'honneur.

C'est ensuite l'évasion vers les maisons de Rive-Haute qui surgissent au sommet d'une colline. La vieille chapelle dédiée à saint Laurent apparaît dans un tournant, puis, sur le plateau, voici LIDDES (1.342 m.) où se dresse une église moderne, aux colonnes de granit, avec des arcades aérées... Il faut se laisser prendre au charme de ces paysages et de ces montagnes qui, à la fois, vous oppriment et vous protègent. Sur les verts pâturages se détachent les forêts sombres et touffues, les écuries grises ou blanches des alpages, les troupeaux mouvants, noirs, blancs ou roux, qui broutent sur les pentes... Au bas de la route, des champs de pommes de terre, des carrés de blé doré oscillent sous la caresse de la brise légère... C'est là qu'en 1800, au lieu dit le « bivouac des prés », campèrent les armées napoléoniennes.

En effet, le souvenir de Bonaparte est vivace dans la région. Rappelons qu'après avoir quitté Martigny, où il resta trois jours à la Prévôté du Saint-Bernard, Bonaparte arriva inopinément chez le révérend curé Rausis, à Liddes, qui lui offrit un rafraîchissement ainsi qu'à ses compagnons de route, Bourrienne, les chanoines Terrettaz et Murith, prieur de l'hospice.

Mais le passage du Premier Consul reste principalement marqué à BOURG-SAINT-PIERRE (1.633 m.). En effet, l'auberge qui s'appelait « à la colonne Milliaire » a pris dès lors le nom d'« Hôtel du Déjeuner de Napoléon Ier ». C'est là que Murat attendait Bonaparte. M. Terrettaz pria M. Moret, le tenancier, d'accorder la plus grande déférence à l'un des principaux chefs de l'armée française. M. Moret conduisit Bonaparte et Bourrienne dans une vaste pièce du premier étage de sa maison. Assis dans un fauteuil à bras, Bonaparte appelait auprès de lui Murat, Marmont et leur donnait des instructions : « Je dois quitter le Bourg à deux heures précises. Vous me suivrez avec Bourrienne et le prieur Murith, sur des mulets que le général Marmont va envoyer ici. » Les armées françaises causèrent à Bourg-Saint-Pierre des dommages évalués estimés à 39.000 francs d'alors. Bonaparte écrivit, de son écriture souple et déliée, le message suivant au président Max :

« J'ai reçu, citoyen, votre lettre du 20 may. Je suis très satisfait du zèle qu'ont montré tous les habitants de Saint-Pierre et des services qu'ils nous ont rendus. Faites faire une estimation des dommages qu'aurait causés le passage de l'armée et je vous indemniserai de tout. Ceci n'est que justice et je désire de plus pouvoir faire quelque chose d'avantageux à votre commune. »

Las ! L'original repose aux archives de Bourg-Saint-Pierre comme document d'une promesse qui n'a jamais été tenue. Ce qui est bien dans la tradition de tous les conquérants militaires !

Nicolas-Anselme Moret, notaire et chatelain du Bourg, qui reçut le Premier Consul à l'époque, eut deux fils, l'un médecin, et l'autre capitaine au service du roi de Naples.

Bourg-Saint-Pierre, dernier village avant le Grand-Saint-Bernard, a donc joué un rôle important dans l'histoire de la vallée. Le touriste y découvrira encore la colonne milliaire romaine datant de 338, la vingt-quatrième depuis Octodure qui porte l'inscription suivante : « Empereur Constantin, pieux, heureux, invincible, fils du divin Auguste ».

Gravissons ensuite les douces pentes qui mènent sur la colline dominant le village où se dressent les chalets rustiques du jardin « La Linnæa », d'où l'on découvre Bourg-Saint-Pierre avec ses toits couverts de lichens roux, ses champs de pommes de terre, son plateau vert, le roc de Raveyre, la chapelle de Lorette, le ravissant clocher du XIe siècle, au style lombard, d'où s'échappent les sons cristallins d'un carillon mélodieux qui jette une note joyeuse, les dimanches, à midi et le soir... La « Linnæa », créée en 1899 par Henri Correvon, de l'Université de Genève, est consacrée maintenant à l'étude de la végétation alpine, et on peut y admirer la beauté d'un parterre où fleurissent d'incomparables collections de primevères, de campanules, de gentianes, de pavots, de saxifrages, de jubarbes, etc. Puis, le touriste arrive à une halte nécessaire : la cantine de Proz. A proximité est prévu le point de départ du « tunnel routier du Grand-Saint-Bernard », soutenu notamment par la Chambre de commerce de Turin, les usines Fiat et les chefs du tourisme italien, tandis que du côté suisse un syndicat d'initiative a été constitué en Valais et dans le canton de Vaud pour appuyer la réalisation de cette importante œuvre de demain.

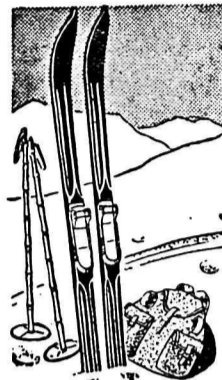
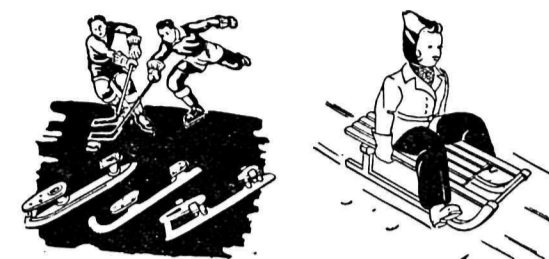
Enfin l'Hospice du Grand-Saint-Bernard apparaît au terme de la course, blotti dans un cirque de montagnes aux aspects apocalyptiques. Un lac calme et tranquille, aux teintes vertes et grises, mouvantes comme la couleur des heures, jette une note de douceur dans cette austérité granitique impressionnante. L'histoire de ce monastère est universellement connue, et il suffit de souligner ici l'initiative hardie de saint Bernard créant dans un monde hostile et froid, dans un désert de glace, de pierres et de neige, un peu effrayant, un havre de paix et d'amour, un refuge de vie et de chaleur qui, depuis des siècles, n'a jamais failli à sa mission de charité. Victor DUPUIS.

Pour l'histoire de Martigny, il y aura lieu de consulter l'ouvrage d'« Alpinus », soit de Philippe Farquet, qui sortira prochainement de presse, grâce à l'initiative de la municipalité de Martigny-Ville.

**Cadeaux
utiles...**

Consultez nos vitrines

Tout pour le sport



GRAND CHOIX
à disposition

Atelier spécialement
installé pour la pose de
tous les modèles d'arêtes !

**Pour
Monsieur**

UN
RASOIR
ELECTRIQUE



Pour Madame



UNE MARMITE A VAPEUR

Visitez le magasin spécialisé



Tél. 2 10 21 Av. du Midi

Expéditions par retour du courrier

CARDINAL



Pendant les fêtes
SUPER-BOCK

Corbillard-
automobile
Cercueils
Couronnes
Transports
internationaux



**Pompes funèbres
Marc CHAPPOT**
Martigny-Ville
Tél. 026 / 6 14 13



Nous avons l'avantage de porter à votre connaissance que nous créons à SION une nouvelle agence générale pour le Valais, laquelle inaugurera son activité au début de janvier 1953. Nous avons confié la direction de cette nouvelle agence générale à

Monsieur René Métrailler

à SION, qui a déjà rempli avec distinction pendant plusieurs années les fonctions d'inspecteur de notre Compagnie dans le Valais. Les assurances contractées en Valais, gérées jusqu'à maintenant par notre agence générale de Lausanne, le seront, dès ce moment, par notre succursale de Sion. L'adresse de notre nouvelle agence générale sera :

AGENCE GENERALE DE LA BALOISE

Compagnie d'assurances sur la vie, SION, rue de la Dent-Blanche (Immeuble Elysée)

Branches vie, acc., resp. civ. : tél. (027) 2 17 12. Compte ch. p. II c 4700
Branche populaire : tél. (027) 2 17 13. Compte chh p. II c 4680

M. METRAILLER, agent général, et ses collaborateurs se tiennent volontiers à votre disposition pour tous renseignements que vous pourrez désirer concernant vos assurances et pour la conclusion, à des conditions avantageuses, de nouvelles assurances sur la vie, de rentes viagères, populaires, familiales, contre les accidents et la responsabilité civile.

Nous saisissons cette occasion, ainsi que notre nouvel agent général, M. R. Métrailler, pour vous présenter nos meilleurs vœux pour les fêtes et pour la nouvelle année.

LA BALOISE

Compagnie d'assurances sur la vie

La Direction.

VINS DE CHOIX DU VALAIS



Fendant
Johannisberg
Gamay

VENTE EN BOUTEILLES de 2/10, 3/10, 5/10, 7/10 et litre

Demandez prix à :

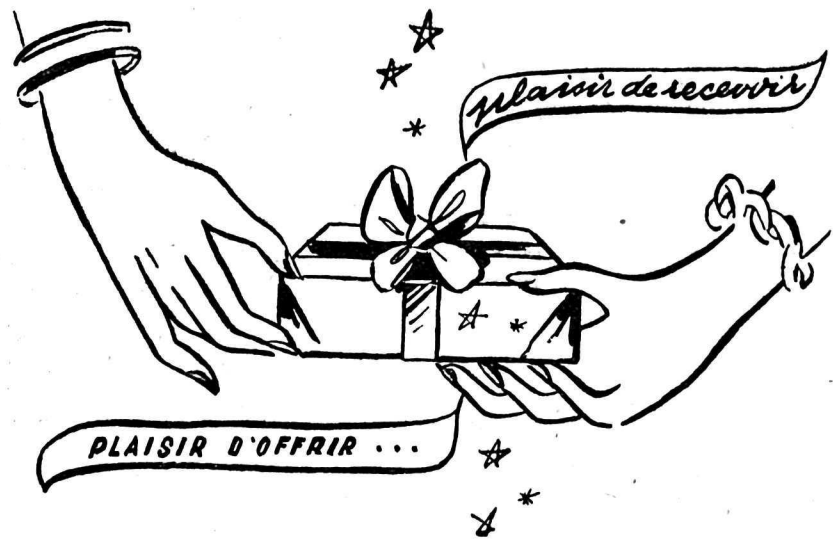
Valloton, Bender & Cie, Commerce de vins, Fully

Téléphone (026) 6 31 41 et 6 31 30

PENDANT LES FÊTES

BOCK

BEAUREGARD



Pour Messieurs - Juniors - Garçons

CANADIENNES doublé mouton et Teddy
BLOUSONS velours et à carreaux, simple ou réversible
AIRDRESS — PULLOVERS — GILETS Laine
Blouses pour le ski
Bas de sport, écossais, etc.
Chemises de ville, de sport — pyjamas
Ceintures en tous genres
Pochette de mouchoirs
MANTEAUX Popeline imperméable

Pour Messieurs et Juniors

VESTONS SPORT Haute nouveauté, pantalon assorti
PANTALON FUSEAU
TRAINING — SESTRIERES
MANTEAU GABARDINE — MANTEAU POPELINE
CHEMISERIE et CRAVATES

Aux Galeries Sédunoises

A. Roduit & Cie - Avenue de la Gare - SION

ON CHERCHE
pour entrée immédiate
une personne

de confiance pour aider au ménage. Age : 30-40 ans. Gage : Fr. 130.— par mois. Vie de famille assurée. — Faire offres sous chiffres : P. 14497 S., à Publicitas, Sion.

Jambes et pieds **FROIDS?**

PRENEZ du
CIRCULAN

contre les
troubles de la CIRCULATION

CURE Fr. 20.55, 1/2 11.20, 4.95 chez votre pharmacien et drog.

Augmentez votre gain pendant votre temps libre jusqu'à

150 Fr. par mois

par une occupation accessoire. Pour la trouver, écrivez sans engagement à SOG, Rozon 16, Genève.

Droit comme un i

Vous vous tiendrez avec nos petits redresseurs forçant la position sans gêner. Prix modérés depuis Fr. 15.50 suivant âge. Envois à choix. R. MICHELL, art. sanitaires Mercerie 3, LAUSANNE

A LOUER, place Centrale, à Martigny-Ville

2 pièces

comme bureau ou garde-meubles. Libre tout de suite. Ecrire sous chiffres : 324, à Publicitas, Martigny.

Sérac

frais, salé ou non, Fr. 2.— le kg. Envois partout contre remboursement par 4 à 9 kg.

A MAYE, produits laitiers Chamonion

A VENDRE

25 FUSTES

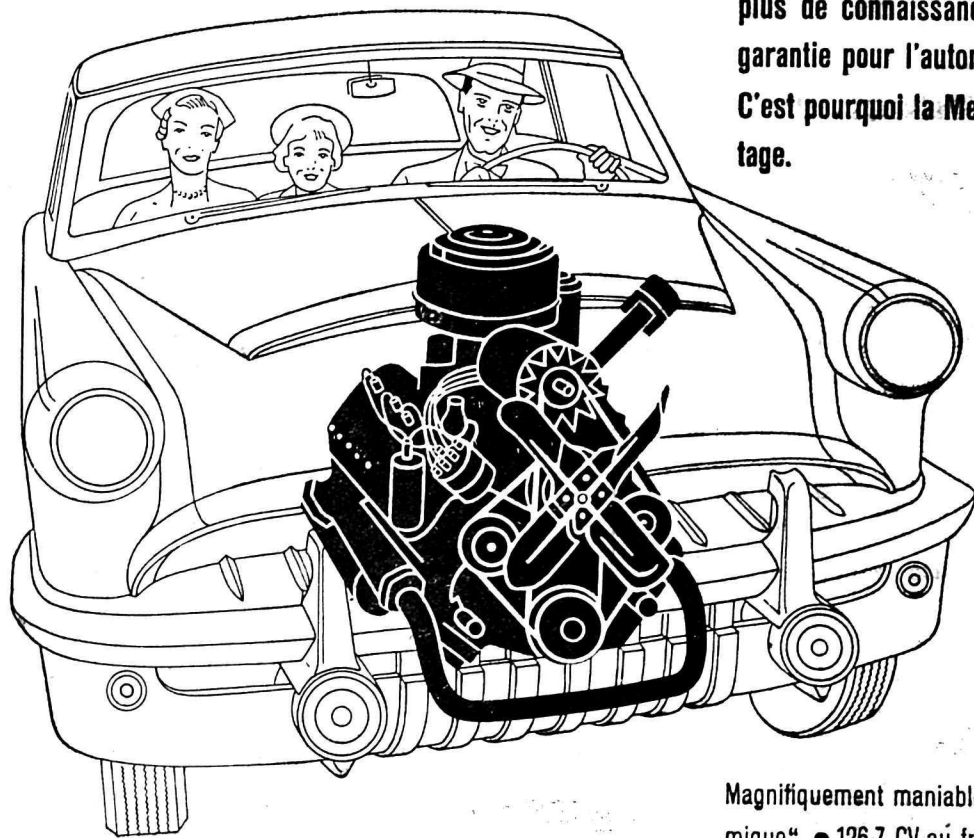
une partie en bon état, l'autre usagée. S'adresser à Bitz Jean, Saint-Léonard.

Confiez toutes vos annonces

à « Publicitas »

APM 2216

*C'est
le moteur
qui compte*



MERCURY

Prix dès Fr. 18000.—

Sion : Kaspar Frères

Bienne : Grand Garage du Jura S.A.
Fribourg : Garage Maradan.
Genève : Autohall Servette S.A.
La Chaux-de-Fonds : Garage des Trois Rois S.A.

Lausanne : Garage Red Star S.A., R. Mettraux.
Montreux : L. Mettraux et Fils S.A.
Porrentruy : Lucien Vallat.

Les distributeurs d'autres localités figurent dans l'annuaire téléphonique sous FORD
Délégué : O. Gehrig, Zurich

Le moteur V-8 est depuis longtemps à l'avant-garde de la construction automobile; ce n'est donc pas sans raison qu'il est de plus en plus monté également sur les voitures américaines de prix et de grand prix.

Personne plus que nous n'a lieu de s'en réjouir, car les Mercury ont de tous temps été équipées de moteurs V-8. L'Organisation Ford dans son ensemble a, jusqu'à maintenant, sorti plus de 13 millions d'exemplaires de ces moteurs, c'est-à-dire davantage que toutes les autres usines d'automobiles réunies! Cela signifie combien plus d'expérience, combien plus de connaissances... et quelle solide garantie pour l'automobiliste!

C'est pourquoi la Mercury vous offre davantage.

Magnifiquement maniable, confortable et „panoramique“. • 126.7 CV au frein. • Rapport poids/puissance : 12,1 kg/CV. • Couple : 29,2 kgm. • Largeur totale utilisée au maximum. • Boite à vitesses standard, surmultipliée ou transmission **Merc-o-matic** choix. • Depuis longtemps la voiture qui remporte le plus de succès au „Mobil Oil Economy Run“.

BOULANGERIE-CONFISERIE

Tea-Room Riviera

Martigny-Ville

Luc Gillioz

Place Centrale - Téléphone 61025

Tourtes — Bûches — Chocolats fins — Pralinés — Desserts de fêtes : Eugénies, Vacherins
Pâtés froids — Vol-au-vent garnis. Notre spécialité très appréciée : Coffrets-surprise
Riche assortiment dans toute la gamme de bonbons fins, boîtes et coffrets — Grand choix de bonbonnières

DÉGUSTEZ
PENDANT NOËL ET NOUVEL-AN

nos excellentes

BIÈRES

DE

FÊTES

brune et blonde

BRASSERIE VALAISANNE

AU MAGASIN

POUGET FRÈRES ORSIÈRES

Vente de fin d'année

Dès ce jour **RABAIS 10 %**

...sur tous les articles de ménage
...sur les articles de sport
...sur les toiles cirées, linos, etc.

A la même adresse : dépôt des **GRANDS MOULINS** de COSSONAY

Produits pour bétail à des prix avantageux
Nous acceptons en échange : beurre, fromage, œufs. Tél. 6 81 07

Boucherie Chevaline Schweizer — Sion

Téléphone (027) 2 16 09

TOUT POUR VOS BOUCHERIES :

Viande première qualité, sans os, pour saucisses et salamis, depuis Fr. 3.80, 4.—, 4.20
Morceaux choisis pour saler, de quartiers derrière, depuis : Fr. 4.40, 4.60, 4.80, 5.—
Viande hachée le kg. 3.50
à partir de 20 kg. le kg. 3.40
Bouilli. — Côtes grasses pour saler Fr. 2.80 à 3.40
Tous les boyaux droits et courbes, secs et salés. Quartiers sur demande : devant, Fr. 2.50 le kg.; derrière, Fr. 3.50. Schilling, Fr. 0.90 la paire. Cervelas, Fr. 0.25 la pièce. Saucisses de poulain à griller, Fr. 0.60 la pièce.
Demi-port depuis 5 kg.

La boucherie est fermée le jeudi après-midi.